Document généré le 13 juil. 2025 09:50

Recherches sociographiques

La sociologie québécoise contemporaine

Marcel Fournier

Volume 15, numéro 2-3, 1974

La sociologie au Québec

URI : https://id.erudit.org/iderudit/055653ar
DOI : https://doi.org/10.7202/055653ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)
1705-6225 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Fournier, M. (1974). La sociologie québécoise contemporaine. *Recherches sociographiques*, *15*(2-3), 167–199. https://doi.org/10.7202/055653ar

Résumé de l'article

Il est une idée communément admise non seulement par les historiens et les philosophes des sciences mais aussi par les scientifiques eux-mêmes, à savoir que la science a « une vie propre, une histoire immanente » et qu'elle se développe sur la base des connaissances antérieurement accumulées et selon une séquence logique. Il n'est donc guère étonnant que les premiers sociologues qui se sont intéressés à l'étude du développement de disciplines scientifiques aient tenté de démontrer que celui-ci est cumulatif et qu'il suit, comme le développement de la plupart des phénomènes naturels, la forme d'une courbe logistique. La publication en 1962 du livre de Thomas Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques,* incite les sociologues d'une part à multiplier les recherches empiriques en sociologie de la science et, d'autre part, à découper le développement de disciplines scientifiques en périodes ou étapes. D'abord descriptives, ces études, qui sont le plus souvent effectuées par des chercheurs américains, s'inspirent habituellement d'une problématique soit « interactioniste » soit « institutionnaliste » : les transformations d'une discipline scientifique sont en effet principalement déterminées, pour les uns, par des modifications dans la structure des relations ou interactions entre les scientifiques et, pour les autres, par des modifications dans les organisations ou institutions scientifiques. Et, si ce n'est d'établir une vague relation entre l'apparition de nouvelles occupations intellectuelles et le changement de certaines « valeurs sociales », on tend à reconnaître l'autonomie du champ scientifique, évitant ainsi de déduire directement la structure, son fonctionnement et sa fonction de l'état des rapports de force entre groupes ou classes sociales.

Il est évidemment difficile de nier qu'un champ scientifique dispose, en raison même de sa fonction propre de production de connaissances, une relative autonomie par rapport aux demandes externes qui sont toujours retraduites conformément à la logique propre du champ5. Cependant, il serait quelque peu idéaliste de croire que la structure et le fonctionnement d'un champ scientifique ne dépendent en aucune façon des fonctions différentes et parfois contradictoires que les divers groupes ou classes sociales objectivement intéressés à son fonctionnement lui confèrent en fonction même de leur position dans la structure sociale: le développement d'une discipline scientifique a en effet d'autant plus de chances d'être rapide et important que les praticiens de cette discipline obtiennent l'appui de groupes sociaux qui s'intéressent (au double sens du terme) à la recherche scientifique et qui la subventionnent directement ou exercent des pressions auprès de l'État pour que celui-ci en assume la responsabilité. La constitution d'une « communauté » scientifique, l'acquisition par ses membres d'une légitimité culturelle qui se matérialise dans l'obtention de postes universitaires n'apparaissent donc pas totalement indépendantes de la contribution que ces membres apportent au développement des forces productives, à la rationalisation de la gestion publique ou à l'élaboration d'idéologies.

Il suit de cette proposition qu'il faut, dans une étude du développement de la sociologie au Québec, non pas réduire cette discipline à l'idéologie ou l'analyser comme une idéologie, mais rendre compte de l'utilisation que des groupes ou classes sociales ont faite de ce savoir et des intérêts qu'ils ont eus à l'utiliser: non seulement description des transformations de la structure et du fonctionnement d'un sous-champ scientifique, cette étude devient aussi l'analyse des transformations de la structure des rapports entre, d'une part, le sous-champ scientifique et, d'autre part, les champs politique, religieux et économique.

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1974

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

LA SOCIOLOGIE QUÉBÉCOISE CONTEMPORAINE

Il est une idée communément admise non seulement par les historiens et les philosophes des sciences mais aussi par les scientifiques eux-mêmes, à savoir que la science a « une vie propre, une histoire immanente » et qu'elle se développe sur la base des connaissances antérieurement accumulées et selon une séquence logique. Il n'est donc guère étonnant que les premiers sociologues qui se sont intéressés à l'étude du développement de disciplines scientifiques aient tenté de démontrer que celui-ci est cumulatif et qu'il suit, comme le développement de la plupart des phénomènes naturels, la forme d'une courbe logistique [1].

La publication en 1962 du livre de Thomas Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques*, incite les sociologues d'une part à multiplier les recherches empiriques en sociologie de la science et, d'autre part, à découper le développement de disciplines scientifiques en périodes ou étapes. D'abord descriptives, ces études, qui sont le plus souvent effectuées par des chercheurs américains, s'inspirent habituellement d'une problématique soit « interactioniste » [2], soit « institutionnaliste » [3] : les transformations d'une discipline scientifique sont en effet principalement déterminées, pour les uns, par des modifications dans la structure des relations ou interactions entre les scientifiques et, pour les autres, par des modifications dans les organisations ou institutions scientifiques. Et, si ce n'est d'établir une vague relation entre l'apparition de nouvelles occupations intellectuelles et le changement de certaines « valeurs sociales » [4], on tend à reconnaître l'autonomie du champ scientifique, évitant ainsi de déduire

---

1. Solla PRICE, J. de DEREK, *Little Science, Big Science*, Columbia University Press, New York, 1963.

2. Par exemple: Diana ORANE, *Invisible College*, University of Chicago Press, Chicago, 1972; N. C. MULLINS, « The Development of of a Scientific Specialty: The Phage Group and the Origins of Molecular Biology », *Minerva, X*, 1, Jan. 1972, 51-83.

3. T. N. CLARK, « Les étapes de l'institutionnalisation scientifique », *Revue internationale des sciences sociales, 24*, 4, 1972, 699-714 ; J. BEN-DAVID, *The Scientist's Role in Society*, Prentice-Hall Inc., N.J., 1971.

4. J. BEN-DAVID, *The Scientist's Role in Society*, op. cit. Voir aussi T. PARSONS, « The Institutionalization of Scientific Investigation », in *The Social System*, Free Press, New York, 1951, 335-345.

directement la structure, son fonctionnement et sa fonction de l'état des rapports de force entre groupes ou classes sociales.

Il est évidemment difficile de nier qu'un champ scientifique dispose, en raison même de sa fonction propre de production de connaissances, une relative autonomie par rapport aux demandes externes qui sont toujours retraduites conformément à la logique propre du champ [5]. Cependant, il serait quelque peu idéaliste de croire que la structure et le fonctionnement d'un champ scientifique ne dépendent en aucune façon des fonctions différentes et parfois contradictoires que les divers groupes ou classes sociales objectivement intéressés à son fonctionnement lui confèrent en fonction même de leur position dans la structure sociale: le développement d'une discipline scientifique a en effet d'autant plus de chances d'être rapide et important que les praticiens de cette discipline obtiennent l'appui de groupes sociaux qui s'intéressent (au double sens du terme) à la recherche scientifique et qui la subventionnent directement ou exercent des pressions auprès de l'État pour que celui-ci en assume la responsabilité. La constitution d'une « communauté » scientifique, l'acquisition par ses membres d'une légitimité culturelle qui se matérialise dans l'obtention de postes universitaires n'apparaissent donc pas totalement indépendantes de la contribution que ces membres apportent au développement des forces productives, à la rationalisation de la gestion publique ou à l'élaboration d'idéologies.

Il suit de cette proposition qu'il faut, dans une étude du développement de la sociologie au Québec, non pas réduire cette discipline à l'idéologie ou l'analyser comme une idéologie, mais rendre compte de l'utilisation que des groupes ou classes sociales ont faite de ce savoir et des intérêts qu'ils ont eus à l'utiliser: non seulement description des transformations de la structure et du fonctionnement d'un sous-champ scientifique, cette étude devient aussi l'analyse des transformations de la structure des rapports entre, d'une part, le sous-champ scientifique et, d'autre part, les champs politique, religieux et économique.

1. LA SOCIOLOGIE AU SERVICE DE L'ÉTAT

Un des clichés les plus caractéristiques de la sociologie (spontanée) que les sociologues font de leur propre discipline est l'affirmation selon laquelle l'apparition de la sociologie n'est pas (comme celle de l'économie) directement reliée à l'industrialisation mais aux conséquences sociales (pauvreté, criminalité, urbanisation, etc.) de cette industrialisation. Sans être entièrement fausse, cette affirmation qui se présente comme évidente n'en est pas moins fort incomplète: elle masque le fait que si de tels phénomènes sociaux sont étiquettés comme « problèmes sociaux » c'est qu'ils sont, sous la pression de divers groupes

5. Au sujet de la notion de « champ scientifique », voir: P. BOURDIEU, « Champ intellectuel et projet créateur », *Les Temps Modernes*, 246, nov. 1966, 865-906; P. BOURDIEU, « Champ du pouvoir, champ intellectuel et habitus de classe », *Scolies*, 1, 1971, 7-26; P. BOURDIEU, « Le marché des biens symboliques », *L'Année sociologique*, *22*, 1971, 49-126.

sociaux, pris en charge d'abord par des institutions privées et ensuite par l'État lui-même[6]. Ce n'est en effet qu'au moment où s'opère, parallèlement à des transformations économiques (passage du capitalisme concurrentiel au capitalisme monopoliste d'État), une modification importante de l'appareil bureaucratique d'État et de ses fonctions que la sociologie et les autres sciences sociales connaissent, au plan universitaire, un développement très rapide.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, au Québec, plusieurs professeurs des facultés de sciences sociales se définissent, au cours des années 40 et 50, comme des « agents de changement social » ou des « contestataires », qu'ils s'opposent au gouvernement Duplessis et qu'ils s'allient d'une part aux mouvements syndical et coopératif et, d'autre part, au parti libéral alors dirigé par Georges-Émile Lapalme : le remplacement de l'ancienne fraction plus conservatrice de la classe supérieure qui contrôle l'État par une autre, plus urbaine et aussi plus « moderniste », i.e. qui est plus consciente des transformations que connaît la société québécoise et plus animée par l'esprit de connaissance scientifique, est une des conditions de l'acquisition, pour ces « nouveaux » intellectuels, d'une reconnaissance sociale et d'un statut universitaire[7].

De toute évidence, l'arrivée au pouvoir en 1960 du parti libéral dirigé par Jean Lesage qui s'inspire largement des réflexions et des recherches de spécialistes en sciences sociales et qui s'engage à administrer « avec compétence », i.e. en se servant des nouvelles compétences, entraîne une transformation de l'appareil de l'État provincial, transformation d'autant plus nécessaire que l'appareil d'État fédéral a été, principalement depuis la seconde guerre mondiale, lui-même considérablement rénové. Mais contrairement à l'image que l'on s'en fait habituellement, cette transformation ne se caractérise pas d'abord par un accroissement considérable du nombre de fonctionnaires : il y a au contraire, entre 1959 et 1964, un fléchissement dans la croissance des effectifs des différents ministères[8]. Plus significative est, en fait, la réalisation de nombreuses réformes : la création d'un ministère de l'Éducation, la régionalisation scolaire, la nationalisation de l'électricité, la création de la S.G.F., de Sidbec et de la Caisse de dépôt et de placement, le nouveau régime d'allocations sociales, l'assurance-hospitalisation et le nouveau code du travail, le développement de certains ministères (Éducation, Famille et Bien-Être, Finances et

6. Voir : A. OBERSCHALL, « The Institutionalization of American Sociology », in A. OBERSCHALL (éd.), *The Establishment of Empirical Sociology*, Harper & Row, New York, 1972, 187-252.

7. Marcel FOURNIER, « L'institutionnalisation des sciences sociales au Québec », *Sociologie et sociétés, V*, 1, mai 1973, 27-59.

8. Pour ces années, le taux d'accroissement des effectifs de la fonction publique provinciale n'est que de 20.7 pour cent, alors qu'entre 1954 et 1959 il était de 34.4 pour cent. Gérard Lapointe qui présente ces données (*Essais sur la fonction publique québécoise*, Documents de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Ottawa, 1971) formule l'hypothèse que l'accroissement des années 1957-59 est lié à la fois à l'intervention du gouvernement provincial dans le domaine de l'impôt sur le revenu des particuliers, à l'électrification rurale et à l'amélioration du système routier.

Revenus, Richesses naturelles, etc.) et le recrutement de nombreux diplômés universitaires, dont plusieurs ont une formation en sciences sociales et qui sont appelés à occuper des postes importants ou de haute administration.

Avant les années 60, les fonctionnaires de niveau professionnel étaient habituellement soit des membres des professions libérales (avocats, notaires, médecins) soit des agronomes et des ingénieurs (forestiers, civils et autres) et ils étaient concentrés dans quelques ministères: on retrouvait les avocats au ministère de la Justice, les agronomes à celui de l'Agriculture, les ingénieurs forestiers à celui des Terres et Forêts, etc. De plus, la fonction publique n'avait pas alors très bonne presse auprès des intellectuels, des universitaires et des nombreux membres des professions libérales: lieu de « patronage », elle apparaissait une voie de refuge pour ceux qui avaient rendu divers « services » politiques ou pour ceux qui avaient connu des difficultés dans leur carrière professionnelle. À partir de la « révolution tranquille », la situation change radicalement: par son programme politique réformiste, le parti libéral offre aux jeunes diplômés universitaires en sciences pures ou appliquées et en sciences sociales [9] une mission qui réussit à les mobiliser. Cette mobilisation, qui est une caractéristique de l'action du parti libéral entre 1955 et 1965 [10], ne touche cependant pas uniquement les intellectuels et les universitaires mais aussi l'ensemble des couches moyennes, principalement celles des villes, et de larges couches des classes populaires dont on cherche à obtenir l'appui dans la lutte contre l'ancienne classe dirigeante: ces couches et classes sociales, souvent plus urbanisées et plus scolarisées, revendiquent alors une plus grande participation à la gestion de la société québécoise et formulent diverses demandes sociales et politiques conformes à leur recherche d'une mobilité sociale individuelle et collective.

Durant ces années, l'effort du gouvernement Lesage n'est donc pas seulement de réaliser la transformation de l'État en un levier ou un instrument de la croissance, laquelle n'apparaît plus comme la soumission à des lois mais comme un ensemble de décisions et de stratégies: son effort est aussi de s'assurer, par diverses gratifications compensatrices (gratuité scolaire, assurance-hospitalisation, modification du code du travail), la loyauté des diverses couches et classes sociales mobilisées, c'est-à-dire de les intégrer en bloquant les conflits de classes ou, tout au moins, en élaborant des instruments

9. L'étude de Gérard Lapointe, effectuée en 1965, permet de constater que parmi les fonctionnaires qui détiennent un diplôme universitaire, ceux qui ont acquis une formation en sciences sociales et humaines constituent un groupe relativement important: en effet, même si la proportion des fonctionnaires spécialisés en sciences sociales demeure moins élevée (21.5 pour cent) que celle des fonctionnaires spécialisés en sciences pures et appliquées (27 pour cent), elle est maintenant plus élevée que celle des fonctionnaires détenteurs d'un diplôme en droit et en médecine (21 pour cent) ou en sciences commerciales (14.5 pour cent).

10. Voir: P. BÉLANGER et L. MAHEU, « Pratique politique étudiante au Québec », *Recherches sociographiques, 13*, 3, sept.-déc. 1972, 312-313; L. MAHEU, *Enseignement supérieur et structure sociale: les fonctions sociales de l'université québécoise francophone*, E.P.H.E., thèse de doctorat de 3e cycle, Paris, 1974.

qui permettront le traitement institutionnel de ces conflits. Si les sciences sociales acquièrent alors une grande importance, c'est que ces disciplines constituent des « technologies sociales » qui permettent la modernisation de la gestion publique, la rationalisation du développement et la réalisation de différentes réformes et qui, de ce fait, concourent à l'institutionnalisation des conflits sociaux. Il n'est donc pas étonnant qu'à partir des années 60 le nombre des diplômés en sciences sociales qui deviennent fonctionnaires s'accroisse considérablement : ce nombre passe en effet, entre 1955 et 1965, de 9 à 185.

TABLEAU 1

Date d'entrée dans la fonction publique provinciale des diplômés en sciences sociales, 1955-1967 *

	Avant 1955	1955-59	1960-62	1963-64	1965-66	Total
Économique	1	4	11	27	26	69
Relations industrielles	3	1	10	6	20	40
Science politique	1	—	7	9	11	28
Sociologie	1	—	3	5	10	19
Service social	1	1	5	7	5	19
Sans spécialisation	2	1	2	1	4	10
TOTAL	9	7	38	55	76	185

* Paul GERVAIS, *Les diplômés en sciences sociales dans la fonction publique du Québec*, thèse de maîtrise en sciences politiques, Université de Montréal, Montréal, 1970.

Les sciences sociales apparaissent dès lors, pour les membres des classes moyennes et populaires, comme des moyens d'accéder à des postes élevés dans la fonction publique et de connaître la mobilité sociale : au début des années 60, les étudiants issus de ces classes sociales représentent respectivement 33 pour cent et 25 pour cent des étudiants inscrits en sciences sociales à l'Université Laval et à l'Université de Montréal [11]. Les responsables de ces enseignements

11. J. BRAZEAU, J. DOFNY, G. FORTIN et R. SÉVIGNY, *Les résultats d'une enquête auprès des étudiants dans les universités de langue française du Québec*, Rapport soumis à l'A.G.E.L., l'A.G.E.U.M. et l'A.G.E.U.S., Département de sociologie, Université de Montréal, 1962. Pour la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, voir aussi l'étude de Marius PLANTE, *Évolution des origines sociales des diplômés de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval (1947-1967)*, Faculté des sciences de l'Éducation, Université Laval, 1968. Enfin, l'étude que nous avons effectuée en 1970 auprès des étudiants en sociologie et en anthropologie des universités Laval, de Montréal et du Québec à Montréal nous permet de constater que le recrutement social de ces département n'est guère différent de celui des facultés de sciences sociales : la proportion des étudiants issus des classes moyennes et des classes populaires est respectivement de 46.3 pour cent et de 24.6 pour cent.

semblent d'ailleurs en être conscients puisqu'ils sont les premiers à autoriser des jeunes qui n'ont pas été formés dans les collèges classiques à s'inscrire à l'université. De plus, dans leur publicité, ils présentent les facultés de sciences sociales comme « la pépinière du recrutement d'une proportion importante de futurs administrateurs aux niveaux des gouvernements ainsi qu'aux diverses institutions internationales, des spécialistes en service social et des cadres supérieurs du secteur industriel, commercial et bancaire et, par là, comme un moyen de redressement de la proportion des Canadiens français dans l'élite dirigeante du Canada tout entier [12] ». Même si cet objectif n'est pas entièrement atteint — ainsi, très peu de diplômés en sciences sociales occupent des postes importants au sein des administrations des grandes entreprises privées —, les sciences sociales peuvent néanmoins être considérées comme des instruments de mobilisation nationale, et ce, à un double titre : d'une part, elles contribuent à la réalisation de politiques nationales et, plus généralement, au « développement national » [13] ; d'autre part, elles constituent, pour des membres de couches et classes sociales dont la position sociale s'est modifiée à la suite de l'industrialisation et de l'urbanisation du Québec, des voies d'accès à des postes de direction ou de hauts revenus.

Parmi les diverses sciences sociales, la science économique est celle dont le développement apparaît le plus dépendant des transformations de l'appareil d'État et de ses fonctions. Au Canada, ce sont en effet des commissions d'enquête, telle la Commission Rowell-Sirois (1937–1946), aussi l'adoption par le gouvernement fédéral de politiques keynésiennes pendant la seconde guerre mondiale qui ont stimulé la croissance des départements de science économique dans les universités anglophones [14]. Même si peu d'économistes québécois de langue française participent à ces commissions ou entrent à l'emploi de la fonction publique fédérale, on peut penser que la « révolution keynésienne » et, plus particulièrement, l'utilisation « avec ferveur » précise P. Harvey [15] de la théorie de Keynes par l'administration gouvernementale fédérale n'est pas sans lien avec la création, en 1943, du premier département de science économique

---

12. Philippe GARIGUE, « La Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal », *Culture, XIX*, 1958, 394–395. M. Garigue, qui succède alors à M. Esdras Minville comme doyen de la Faculté, formule en des termes quelque peu différents les objectifs mêmes du fondateur de la première École de sciences sociales dans une université québécoise, M. Édouard Montpetit : en effet, pour celui-ci, cette École devait « répandre le culte de la compétence » et « constituer une élite capable de seconder les clercs et d'élever les nôtres aux charges qu'ils n'avaient pas su atteindre » (Édouard MONTPETIT, « Les Universités et l'enseignement des sciences politiques et sociales », *La Revue trimestrielle canadienne*, déc. 1921, 401–419).

13. Selon l'expression même de Philippe GARIGUE, « French Canada : A Case-study in sociological analysis », *La Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie, I*, 4, nov. 1964, 191.

14. F. SCHINDLER et C. LANPHIER, « Social Science Research and Participatory Democracy in Canada », in W. E. MANN, éd., *Social and Cultural Change in Canada*. The Copp Clark Publishing Co., Toronto, 1970, Tome 2, 68.

15. Pierre HARVEY, « Keynes et la centralisation », in F. A. ANGERS, *La centralisation et les relations fédérales-provinciales*, Commission royale d'enquête sur les problèmes constitionnels, Québec, 1956, Annexe II.

dans une université francophone (Laval). Le premier professeur d'économie de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, Maurice Lamontagne, se fait d'ailleurs le défenseur énergique de la théorie de Keynes [16] et il est, avant de devenir ministre et sénateur, conseiller économique du gouvernement fédéral. On peut aussi remarquer que la mise sur pied d'un deuxième département francophone de science économique, celui de l'Université de Montréal, en 1952, coïncide avec un débat constitutionnel important et la mise sur pied par le gouvernement provincial de la Commission Tremblay sur les relations fédérales-provinciales: on a alors recours à de nombreux économistes, dont la plupart sont professeurs à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal [17], pour défendre la thèse de la centralisation et critiquer la théorie keynésienne. Jacques Parizeau, qui collabore à cette Commission, souligne lui-même que, pour les économistes francophones, « la première percée véritable se produit à l'occasion des travaux de la Commission Tremblay » [18]. Mais il ajoute immédiatement que « cela aurait pu être sans lendemain » s'il n'y avait pas eu le « démarrage de la révolution tranquille » qui bouleversera la profession, « d'une part, en provoquant un appel considérable d'économistes à Québec, d'autre part, en donnant un certain nombre d'orientations précises aux travaux, et enfin, en incitant le gouvernement fédéral à participer à la chasse à l'économiste de langue française, sous peine de voir le personnel se partager entre les gouvernements selon une ligne de répartition exclusivement linguistique » [19].

C'est en effet à partir des années 60 que plusieurs économistes entrent à la fonction publique provinciale, qu'ils deviennent conseillers, qu'ils acceptent des responsabilités dans des conseils (e.g. le Conseil d'orientation économique), dans des comités (e.g. le Comité d'étude sur les institutions financières) ou dans des commissions d'enquête (e.g. la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social) et qu'ils dirigent des recherches commanditées par le gouvernement provincial ou l'un de ses ministères (ainsi A. Raynauld, *Croissance et structure économiques de la Province de Québec*, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1961) [20]. Dans la rationalisation de la vie économique et sociale, la science économique, qui a atteint une formulation analytique rigoureuse se

16. Maurice LAMONTAGNE, « La révolution keynésienne », Société royale du Canada, section française, Québec, novembre 1957.

17. On retrouve en effet parmi les commissaires, le directeur de l'École, Esdras Minville et parmi les experts consultés, plusieurs économistes qui y enseignent ou y poursuivent des recherches, F. A. Angers, Patrick Allen, Pierre Harvey, Jacques Parizeau, etc. L'Union des Municipalités a recours, dans la rédaction de son mémoire, aux économistes de l'Université Laval (Émile Gosselin, M.A., Thibault, Charles Lemelin, Y. Dubé, etc.) qui préparent, sous la direction de Jean-Marie Martin de la Faculté des sciences sociales de la même université, sept études spécialisées.

18. Jacques PARIZEAU, « La recherche en sciences économiques », in Louis BEAUDOIN, *La recherche au Canada français*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1968, 58.

19. *Loc. cit.*

20. À ce sujet, voir Isabelle LAFONTAINE, *Etude sur la contribution fournie par les professeurs des universités du Québec à la solution des principaux problèmes qui ont confronté la société québécoise dans le dernier siècle*, Rapport présenté à la Commission conjointe du Conseil et de l'Assemblée universitaire, Université de Montréal, 1969.

prêtant à une expression d'ordre mathématique, apparaît comme une discipline, voire une technique indispensable : par exemple, l'économétrie. Elle fournit en effet aux fonctionnaires et aux hommes d'État des instruments pour établir une comptabilité nationale, pour atténuer sinon supprimer les fluctuations économiques et enfin pour donner à leurs décisions, au moins formellement, une structure rationnelle. On pourrait, en outre, démontrer que l'utilisation de cette discipline, qui se dit plus « pratique » que plusieurs autres sciences sociales, a rencontré d'autant moins d'obstacles que, d'une part, ses postulats de base (concept d'équilibre, idée d'intégration, idée de croissance, etc.)[21] ne s'opposent pas aux principes fondamentaux de l'idéologie dominante et que, d'autre part, ses analyses et ses conclusions n'entrent habituellement pas en conflit avec les intérêts de la classe dominante.

Eu égard à la rationalisation de la gestion publique dont parlait Max Weber qui prévoyait le développement de la domination bureaucratique dans les états modernes, la contribution des autres sciences sociales et en particulier de la sociologie apparaît, en comparaison de celle des sciences économiques, relativement faible, mais elle n'en est pas pour autant négligeable, par exemple dans le domaine de l'éducation. En effet, même si la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, dont un des membres est Guy Rocher, professeur de sociologie à l'Université de Montréal, n'a pas regroupé un grand nombre de chercheurs, elle a cependant provoqué une importante restructuration du système d'enseignement dont une des caractéristiques est l'importance accrue de l'enseignement des sciences sociales au niveau collégial. De plus, la création d'un ministère de l'Éducation, qui engage plusieurs sociologues et qui subventionne de nombreuses recherches sociologiques[22], contribue à élargir le marché du travail pour les diplômés en sociologie.

Au simple plan de la recherche sociologique, d'autres commissions d'enquête provinciales ont été plus importantes que la Commission Parent : entre autres, la Commission d'enquête sur la santé et le bine-être social (1966), la Commission d'enquête sur l'administration de la justice (1968), la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts qu'a présidée le sociologue montréalais Marcel Rioux et enfin la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec (1973). À ces diverses

21. Fernand DUMONT, *Dialectique de l'objet économique*, Paris, Anthropos, 1970.

22. Par exemple : Y. MARTIN et J. HENRIPIN, *La population du Québec et ses régions, 1961-1981*, Étude préparée en 1962 pour la Direction générale de la planification du Ministère de l'Éducation ; J. HENRIPIN, « Étude sur la population des universités anglophones », préparée pour la Direction générale de l'enseignement supérieur.

Dans un texte intitulé « La recherche pédagogique », Arthur Tremblay présente les principaux travaux de recherche effectués à la Direction générale de la planification du Ministère de l'Éducation : recherches sur l'orientation scolaire et professionnelle, études démographiques, sondages d'opinion, études sur la main-d'œuvre, recherches sur la télévision éducative (TEVEC), etc. (A. TREMBLAY « La recherche pédagogique », in Louis BAUDOIN, *La recherche au Canada français*, *op. cit.*, 121-126).

Actuellement, le Ministère de l'Éducation subventionne, par son programme « Formation de chercheurs et action concertée », plusieurs recherches sociologiques.

commissions d'enquête provinciales qui ont été créées à la suite d'une « crise » ou d'une contestation menée par des groupes ou des mouvements sociaux et qui ont généralement été l'occasion d'importants débats politiques et ont souvent entraîné de profondes modifications du système d'éducation, de la justice, des soins hospitaliers, il faut ajouter quelques grandes initiatives du gouvernement fédéral, par exemple le B.A.E.Q. (1963)[23], la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1963) et l'Équipe spécialisée en relations du travail (1966).

Sur la base d'une lecture des nombreux rapports de recherche présentés par des sociologues dans le cadre de commissions d'enquête, il apparaît que la plus importante contribution de la sociologie se limite à la collecte d'informations auprès de différentes populations: il s'agit d'inventaires monographiques, de descriptions sociographiques, de sondages d'opinion, etc. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si deux importantes institutions qui ont été mises sur pied par des sociologues sont le Groupe de recherches sociales et le Centre de sondage de l'Université de Montréal[24]: ce sont certes là des instruments qui permettent aux spécialistes en sociologie de mener des recherches empiriques mais aussi et surtout de répondre avec rapidité et efficacité aux demandes tant des gouvernements que des entreprises privées. Il est dès lors possible aux groupes qui détiennent le pouvoir économique ou le pouvoir politique, parfois aux partis d'opposition, aux syndicats et aux groupes populaires, lorsque les résultats d'enquête sont publiés, de connaître l'attitude des consommateurs devant tel ou tel nouveau produit, de cerner les réactions de groupes de citoyens vis-à-vis de nouvelles politiques économiques et sociales, de prévoir le comportement politique des électeurs. L'utilisation des sondages, en particulier en périodes électorales, a acquis une importance et une signification politiques telles que des membres de partis politiques, des journalistes et des chercheurs n'ont pas hésité, lors des élections provinciales de 1973, à dénoncer ces techniques de manipulation de l'opinion publique.[25]

La collecte d'informations est aussi la tâche que remplissent les sociologues

---

23. Dans une *Note de recherche*, M.-A. LESSARD présente un inventaire des diverses recherches proprement « sociographiques » effectuées dans le cadre du B.A.E.Q. (« Les publications du B.A.E.Q. », *Recherches sociographiques, VIII*, 2, mai-août 1967, 377-403).

Gérald Fortin, professeur de sociologie à l'Université Laval, était alors conseiller technique et assumait la fonction de directeur de la recherche sociologique. Celui-ci n'est pas le seul professeur de l'Université Laval qui s'intéresse alors à l'aménagement régional: dès 1959, Yves Martin effectuait pour le Conseil d'orientation économique du Bas-Saint-Laurent une recherche intitulée « Étude démographique de la région du Bas Saint-Laurent ».

24. À ces deux institutions, il faut ajouter le Centre de Recherches en Opinion Publique (CROP) qui, même s'il n'a pas été créé par un sociologue, a largement utilisé des techniques mises au point par des sociologues et a eu fréquemment recours aux services de sociologues québécois.

25. Le sociologue Serge Carlos et les politicologues Édouard Cloutier et Daniel Latouche souhaitent que « les sondages servent à comprendre le processus électoral plutôt qu'à prédire le résultat d'une élection au risque de nuire à la vie démocratique en accentuant la publicité et la propagande au détriment de la réflexion et de la discussion proprement politiques » (« Des sondages pour expliquer des élections, et non pour influencer le vote », *La Presse*, lundi 19 novembre 1973, B 10).

qui obtiennent d'importantes subventions de recherche de différents ministères provinciaux et fédéraux ou qui travaillent dans le cadre d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental: tel est, par exemple, l'objectif du Service de Recherches de Radio-Canada, qui effectue depuis 1957 de nombreuses études auprès de son public[26]. Si importante toutefois que soit cette fonction de la sociologie, elle n'est pas la seule: des initiatives gouvernementales telles le B.A.E.Q., T.E.V.E.C. ou Multi-Media montrent bien que l'on a aussi recours aux sociologues et à d'autres spécialistes en sciences sociales (e.g. en service social) pour assurer l'animation-participation de populations qui risquent de devenir marginales ou qui le sont déjà. Sans reprendre le débat sur l'animation, qui a marqué le milieu intellectuel des années 60, il convient de remarquer que les expériences d'animation ne sont pas seulement, surtout lorsqu'elles sont sous le contrôle gouvernemental, des instruments de mobilisation mais aussi des instruments d'intégration: elles permettent l'émergence de nouveaux leaders locaux et l'élaboration de nouvelles structures de négociation ou de discussion entre les gouvernements et les groupes de base, lesquels se voient alors imposer un vocabulaire et des catégories pour verbaliser et conceptualiser leur expérience politique.[27]

Aussi paradoxal que cela puisse sembler, ces « services » qu'ont rendus des sociologues et des spécialistes d'autres sciences sociales aux appareils d'État fédéral et provincial n'en ont pas moins permis, d'une part, l'initiation de plusieurs jeunes Québécois francophones à la recherche sociologique empirique et le développement de sociologies spécialisées (sociologie du développement, de l'espace urbain, des communications), d'autre part, la formation d'animateurs qui, par la suite, militent dans les milieux urbains et suscitent l'émergence de nouvelles formes de contestation (les comités de citoyens). D'une certaine façon, en acceptant un type et un degré de dépendance à l'égard de l'État, la sociologie — et aussi l'animation sociale, pourrions-nous dire — obtient des sources de financement et des instruments (centre de calcul, centre de sondage, locaux, etc.) qui assurent son institutionnalisation et qui permettent à ses membres d'acquérir une autonomie relativement plus grande ou, tout au moins, la possibilité de retraduire selon la logique propre de leur discipline les demandes externes et aussi de diffuser, par des articles et des ouvrages, les résultats de leurs recherches. À cet égard, la création, à la fin des années 50, du Conseil des arts du Canada qui avait été proposée par la Commission Massey est d'une grande signification: l'État s'engage alors à financer la poursuite de recherches

26. En plus de réaliser ses propres enquêtes sociologiques, Radio-Canada a aussi subventionné quelques recherches sociologiques importantes: par exemple, M. RIOUX et R. SÉVIGNY, *Les nouveaux citoyens*, Service des Publications de Radio-Canada, Montréal, 1964.

27. Dans une certaine mesure, il en est des expériences d'animation comme des sondages d'opinion publique: il y a, dans les deux cas, « imposition d'une définition particulière de la politique légitime et des moyens légitimes d'action politique, c'est-à-dire imposition du langage et d'un certain langage comme seul mode d'action et d'expression politique légitime » (P. BOURDIEU, « Les doxophobes », *Minuit*, 1, novembre 1972, 44).

fondamentales en sciences humaines sur la foi de la qualité des projets et de la compétence des chercheurs. Si, lors de la mise sur pied de cette institution qui peut apparaître comme une ingérence du gouvernement fédéral dans le secteur de l'enseignement supérieur québécois, peu de membres des facultés de sciences sociales s'y sont opposés, c'est que celle-ci reconnaissait la (fausse) neutralité de leurs activités scientifiques et qu'elle leur offrait la possibilité de mener des recherches sans tenir compte des priorités gouvernementales et des contraintes qu'imposent souvent les différents ministères. Aux chercheurs en sciences sociales, il fut alors possible de se regrouper d'une façon plus permanente et d'entreprendre une première accumulation de connaissances scientifiques. Un des désavantages, pour le développement des sciences sociales, d'une politique de subventions déterminée par les priorités gouvernementales était qu'elle obligeait les chercheurs à modifier fréquemment leurs préoccupations de recherche et à constituer de nouvelles équipes de chercheurs.

Il apparaît donc que, beaucoup plus que la structure des relations entre les chercheurs d'une discipline, ce soit la structure des rapports entre un sous-champ scientifique et l'État qui permet de rendre compte de nombre des caractéristiques de cette discipline. Si, en comparaison d'autres sciences humaines, la sociologie québécoise semble avoir apporté une contribution originale tant au plan de la recherche empirique que de la réflexion théorique, ce n'est pas seulement parce que cette discipline est plus « fondamentale » ou qu'elle a recruté des individus « talentueux » : la raison en est peut-être que la structure des rapports entre ce sous-champ scientifique et les champs politique et économique se caractérise, au cours des années 60, par une indépendance relative plus grande.

2. LA SOCIOLOGIE, SCIENCE CRITIQUE?

La tentation est grande d'apporter comme explication de la plus grande indépendance de la sociologie ou de sa plus faible contribution à la modernisation de l'appareil d'État, la nature critique de cette discipline: selon cette hypothèse, les sociologues qui, par métier, s'intéressent aux problèmes (pauvreté, inégalité, ségrégation), aux conflits et aux changements sociaux, pourraient difficilement ne pas être, dans une société capitaliste, des contestataires de l'ordre établi, des membres de partis ou de mouvements d'opposition.

Bien sûr, si l'on analyse les diverses activités des sociologues ou des membres d'autres sciences sociales au cours des dernières décennies, on s'aperçoit qu'ils n'ont pas uniquement effectué des recherches et diffusé un enseignement scientifique. Par exemple, dès la fin des années 40 et le début des années 50, plusieurs membres des facultés de sciences sociales, en particulier de l'Université Laval, participent à un véritable « mouvement social »[28] qui

28. Jean-Charles FALARDEAU, « Lettre à mes étudiants », *Cité Libre*, mai 1959, 11.

provoque le renversement du gouvernement de l'Union nationale: certains d'entre eux militent dans les rangs du parti libéral [29], d'autres appuient les luttes syndicales du mouvement ouvrier (par exemple lors de la grève d'Asbestos) [30], d'autres enfin contribuent à la restructuration du mouvement coopératif et à la mise sur pied d'institutions d'éducation populaire. Il n'est d'ailleurs pas sans intérêt de remarquer qu'une des premières grandes recherches sociologiques empiriques menées par des sociologues québécois francophones a été financée par la Fédération des Caisses populaires Desjardins: *Les comportements économiques de la famille salariée du Québec,* de Marc-Adélard Tremblay et Gérald Fortin [31]. Les responsables de cette recherche, professeurs au Département de sociologie de l'Université Laval, prennent aussi part, au cours des années 1960–65, aux activités de ce mouvement: présentation de communications à des sessions d'étude ou à des congrès, rédaction de rapports ou de mémoires.

Plus significative de l'engagement social et politique de spécialistes en sciences sociales est leur participation à des revues (*Cité libre*) ou à des mouvements intellectuels (I.C.A.P., Mouvement laïc de langue française). On retrouve en effet parmi les collaborateurs de la revue *Cité libre* fondée en 1952 par Gérard Pelletier, Pierre E. Trudeau et Jacques Hébert, le directeur du Département de sociologie de l'Université Laval, Jean-Charles Falardeau, qui en 1960 devient directeur-adjoint de la revue. Celui-ci n'est cependant pas le seul professeur ou chercheur en sciences sociales qui écrit dans cette revue dont le travail est nettement politique: en plus de Falardeau qui, entre 1952 et 1960, publie sept textes, il y a aussi Marcel Rioux (8 articles), Léon Dion (3 articles), Gérard Dion (1 article), Fernand Dumont (1 article), Guy Dubreuil (1 article) et Jacques Henripin (1 article). Tous ces nouveaux « intellectuels » sont aussi présents aux conférences annuelles de l'Institut canadien des affaires publiques qui a été mis sur pied en 1954 et qui regroupe « hommes de profession, universitaires, religieux, fonctionnaires, militants syndicaux, industriels et journalistes » dans le but de « discuter certains aspects fondamentaux des

---

29. Sans nécessairement militer au sein du parti libéral, plusieurs spécialistes en sciences sociales participent, entre 1960 et 1970, à plusieurs activités organisées par ce parti: par exemple, aux congrès on retrouve fréquemment des politicologues, des économistes ou des sociologues. Le parti libéral est aussi le premier parti québécois qui demande à des chercheurs en sciences sociales d'effectuer des enquêtes ou des sondages auprès des électeurs, ainsi au Groupe de recherches sociales: *Les électeurs québécois: attitudes et opinions à la veille de l'élection de 1960,* Montréal, 1960, 225 p. La direction de la recherche est alors confiée à Maurice Pinard, qui s'assure la collaboration d'Albert Breton, de Raymond Breton, de Léonard Fournier et de Fernand Fontaine. Ce groupe réalise aussi au cours de ces années deux autres recherches importantes: *La situation des immigrants à Montréal* (1959) et *Ressources et besoins de la population française de Montréal dans le domaine de la santé mentale* (1960).

30. Dans le livre publié sous la direction de Pierre E. TRUDEAU, *La grève de l'amiante*, on retrouve plusieurs textes rédigés par des professeurs de sciences sociales.

31. Presses de l'Université Laval, Québec, 1964, 405 p.

problèmes auxquels le Canada doit faire face »[32]. Parmi les premiers vice-présidents de l'Institut, on retrouve un professeur de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, Maurice Lamontagne. Par la suite, d'autres professeurs en sciences sociales assument des tâches importantes : Marcel Rioux et André Raynauld, professeurs respectivement de sociologie et d'économique à l'Université de Montréal, occupent au début des années 1960 le poste de président. De plus, à chaque conférence qui porte sur un thème particulier (« L'Avenir du Canada », « L'éducation », « La communauté mondiale et le Canada », « La liberté », « L'Église et l'État », « Les disparités régionales »), la participation de spécialistes en sciences sociales, en particulier de sociologues et d'économistes, qui n'est guère négligeable — parmi les universitaires, ce sont eux qui présentent le plus grand nombre de communications[33] — apparaît indispensable : c'est sur la base d'analyses économiques et sociologiques de la société québécoise que les membres de l'Institut entreprennent une critique systématique de l'idéologie de conservation et ébranlent la légitimité du gouvernement que dirige Maurice Duplessis[34].

Ainsi, durant la période même d'institutionnalisation des sciences sociales, plusieurs professeurs (et aussi des diplômés) des facultés de sciences sociales ont, principalement par la publication d'articles dans des revues « engagées » et la présentation de communications, une action politique et sociale. Parmi eux, quelques-uns militent aussi au sein de mouvements religieux ou collaborent à des revues contrôlées par des communautés religieuses (*Maintenant*[35]) : loin d'être intégristes, ils s'engagent le plus souvent dans un travail de « reconversion » du catholicisme[36]. Mais si l'on peut dire que des sociologues ont fourni un appui à des mouvements religieux ou à l'Église, on peut aussi affirmer l'inverse, à savoir que l'Église a contribué au développement de la sociologie : elle a en effet dirigé plusieurs de ses membres vers cette discipline, favorisé la mise sur pied d'un

32. Léon LORTIE, « Présentation de l'Institut », *Rapport de la première conférence annuelle de l'I.C.A.P.*, 29 septembre–2 octobre 1954, 7.

33. Plus de 45 pour cent des communications présentées à l'I.C.A.P. par des universitaires le sont par des professeurs en sciences sociales. Parmi ceux-ci, on retrouve fréquemment des sociologues.

34. Au sujet de l'importance de l'I.C.A.P., voir M. RIOUX, « Sur l'évolution des idéologies au Québec », *Revue de l'Institut de sociologie de Bruxelles*, 1968, 1, 95–124.

35. La revue *Maintenant* n'est pas la seule revue religieuse (dominicaine) dans laquelle des spécialistes en sciences sociales publient des textes : entre 1945 et 1970, les revues *Culture* et *Relations* dirigées respectivement par les Franciscains et les Jésuites contribuent aussi à la diffusion de travaux en sciences sociales. Cependant la revue *Maintenant*, qui est d'ailleurs plus progressive (sur les plans religieux, social et politique), apparaît plus importante : parmi les membres du comité de rédaction, on retrouve en 1973 six professeurs en sciences sociales, dont trois en sociologie.

36. Un exemple typique est celui de Fernand Dumont de l'Université Laval : celui-ci publie en 1964 un essai sur « Les conditions d'un dialogue critique entre la religion et les impératifs de l'histoire récente » (*Pour la conversion de la pensée chrétienne*, H.M.H., Montréal, 1964), collabore à la revue *Maintenant* et est président de la *Commission d'étude sur les laïcs et l'Église* que créent en 1968 les évêques du Canada français (*L'Église du Québec : un héritage, un projet*, Fides, Montréal, 1971).

centre de recherches (le Centre de sociologie religieuse de l'Université Laval), financé des recherches sociologiques[37].

Si brève soit-elle, il existe chez les sociologues québécois comme chez plusieurs spécialistes des autres sciences sociales, une tradition d'engagement social et politique. Dans un texte publié en 1961, *Introduction à une sociologie du Canada français*, Fernand Dumont et Guy Rocher précisent que la tâche du sociologue québécois de langue française consiste d'abord à « remettre en question les représentations unitaires de la société et de la culture »[38]. Au cours des années 60, même si la revue *Cité libre* perd de son importance, cette tâche de « critique » n'est cependant pas abandonnée par les intellectuels francophones: c'est alors dans deux nouvelles revues (*Socialisme*, *Parti pris*[39]) qu'ils présentent leurs analyses de la conjoncture économique et politique, critiquent avec virulence les politiques gouvernementales et proposent un nouveau « projet collectif ». Au comité de rédaction de ces revues, la présence d'universitaires (professeurs, chercheurs, étudiants) est toujours importante, mais à la différence de *Cité libre*, une plus grande place est faite aux spécialistes en sciences sociales[40]: ainsi trois sociologues, Marcel Rioux et Jacques Dofny de l'Université de Montréal et Gérald Fortin de l'Université Laval, sont membres du comité de rédaction de *Socialisme*. De plus, les responsables de ces revues, qui s'inspirent explicitement du marxisme, tiennent à se relier soit directement (par la présence de militants syndicaux au comité de rédaction, dans le cas de *Socialisme*), soit indirectement (par la création du MLP, dans le cas de *Parti Pris*) au mouvement syndical et aux luttes des travailleurs québécois. Enfin, pour certains d'entre eux, cet engagement social et politique s'exprime aussi par la mise au service des syndicats de leur compétence théorique ou technique (consultation, rédaction de rapports ou de mémoires, recherche) et par la participation à la fondation du Parti socialiste du Québec (PSQ) dont l'existence n'est cependant que de courte durée.

À la fin des années 60, qui se caractérise par l'essoufflement du mouvement étudiant qu'appuient au niveau collégial et universitaire des professeurs en

---

37. Par exemple, la recherche de F. DUMONT et Y. MARTIN, *L'analyse des structures sociales régionales*, Presses de l'Université Laval, Québec, 1963. Plus récemment, dans le cadre de la Commission d'étude sur les laïcs et l'Église, plusieurs recherches sur les « croyants du Canada français » ont aussi été réalisées par des sociologues.

38. F. DUMONT et G. ROCHER, « Introduction à une sociologie du Canada français », *Recherches et débats du Centre des intellectuels catholiques*, cahier n° 34 (*Le Canada français, aujourd'hui et demain*), mars 1961, 38. Voir aussi F. DUMONT, « L'étude systématique de la société globale canadienne-française », DUMONT et Y. MARTIN, (éd.), *Situation de la recherche sur le Canada français*, Presses de l'Université Laval, Québec, 1962, 277-294.

39. À ces deux revues « de gauche », on peut ajouter l'hebdomadaire montréalais *Québec-Presse* qui s'assure régulièrement de la collaboration de spécialistes en sciences sociales et qui tient largement compte de leurs productions.

40. À la revue *Parti pris*, fondée en 1963 par de jeunes intellectuels francophones et qui prône le socialisme, l'indépendance et le laïcisme, on retrouve peu de professeur: les rédacteurs et les collaborateurs sont habituellement des étudiants et des chercheurs dont plusieurs deviendront professeurs à l'Université du Québec à Montréal ou à l'Université de Montréal.

sciences sociales[41] et par la mise sur pied de deux nouveaux partis politiques, l'un municipal (FRAP) et l'autre provincial (Parti québécois), la forme d'engagement politique qu'est la collaboration à des revues perd de son importance pour laisser place à d'autres formes d'activités, par exemple l'action au sein de partis politiques et de mouvements populaires[42]. Ainsi, aux campagnes électorales du Parti québécois, plusieurs professeurs et diplômés en sciences sociales participent activement: ils contribuent à l'élaboration du programme politique et à l'organisation des campagnes, prononcent des discours politiques et se présentent même comme candidats péquistes aux élections. Quant aux étudiants des facultés de sciences sociales, dont la plupart se déclarent favorables au Parti québécois[43], ils apportent aussi une contribution importante par leur action (porte-à-porte, téléphone,) dans les comtés ou sur les campus universitaires.

Mais, déjà à ce moment où le Parti québécois parvient à mobiliser, lors des campagnes électorales, les énergies de professeurs, de chercheurs et d'étudiants en sciences sociales, d'autres privilégient une forme différente d'engagement, celle de l'action ou de l'animation en milieux défavorisés: mise sur pied de comités de citoyens ou de comités d'action politique, création du FRAP, organisation d'un Centre de formation populaire, etc. Ces militants ou animateurs, dont plusieurs ont reçu une formation universitaire en sociologie, délaissent les tâches de recherche ou d'enseignement universitaire pour défendre les intérêts des classes populaires (assistés sociaux, chômeurs, travailleurs)[44]; auparavant membres des *Jeunes Canadiens* ou employés du Conseil des œuvres de Montréal, ils travaillent maintenant au sein d'organismes tels que le Centre de développement social, le Centre de formation populaire, l'I.C.E.A., les ACELF, l'APLQ, Multi-Media ainsi que dans le cadre de projets d'initiatives locales et de *Perspective-Jeunesse*.

---

41. Cet appui entraîne, principalement au niveau collégial, le renvoi ou le non-réengagement de professeurs de sociologie (par exemple du Cegep de Maisonneuve et du Cegep de Rosemont), qui tentent alors de mobiliser les membres de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française.

42. Si la participation de sociologues à des revues politiques diminue, ils ne cessent pas pour autant de rédiger des textes politiquement engagés, qu'ils réunissent habituellement en un ouvrage: tel est le cas des ouvrages ou essais de Marcel RIOUX (*La question du Québec*, Seghers, Paris, 1969), de Fernand DUMONT (*La vigile du Québec*, H.M.H., Montréal, 1971) et de Guy ROCHER (*Le Québec en mutation*, H.M.H., Montréal, 1973).

43. Lors de l'enquête que nous avons effectuée en septembre 1970, près de 70 pour cent des étudiants en sociologie et en anthropologie des universités québécoises francophones ont manifesté leur appui au parti indépendantiste, le Parti québécois (M. FOURNIER, *Les étudiants en sociologie et en anthropologie: les difficultés du choix d'une carrière*, Département de sociologie, Université de Montréal, 1973).

44. Les militants-animateurs ne cessent pas pour autant de poursuivre des travaux de recherche, mais ceux-ci sont habituellement effectués en fonction même de demandes des groupes populaires ou en fonction de l'action qu'ils entreprennent dans un milieu (études des conditions de travail dans une usine, études des conditions de logement). Les résultats de ces recherches sont diffusés dans des revues ou journaux qu'ils ont eux-mêmes créés: *Documents du CFP*, *Mobilisation*, *Journal du FRAP*, *En lutte*, etc.

L'énumération exhaustive de toutes les activités d'animation sociale et politique des intellectuels-militants apparaît fastidieuse et quasi impossible: plusieurs de ces activités demeurent groupusculaires et sont souvent de courte durée [45]. Cependant, quelques informations recueillies de façon peu systématique suffisent à démontrer que, pour plusieurs diplômés en sociologie, cette discipline demeure une « science critique » [46], que, tout au moins, elle constitue une voie d'accès aux tâches d'animation, de contestation ou d'organisation politique. Cet intérêt pour l'animation sociale ou politique est aussi présent chez les étudiants inscrits en sociologie, principalement chez ceux qui sont issus des classes moyennes: même si seulement un petit nombre (158) manifeste l'intention de « faire de l'animation », « d'aider les comités de citoyens » ou de « travailler dans le mouvement ouvrier », plusieurs (35 pour cent) attribuent à cette discipline une « mission sociale » particulière, celle de l'animation sociale et s'opposent à l'utilisation de ces savoirs ou compétences par les classes dominantes [47]. Lors de l'occupation des locaux de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal en 1968, cette préoccupation se manifeste aussi: un groupe d'étudiants, dont plusieurs sont inscrits en sociologie, rédige un manifeste dans lequel ils critiquent l'université qui ne sert qu'à « produire en série des serviteurs de l'ordre établi » et dénoncent le « divorce fatal entre l'instruit et le non-instruit, entre l'étudiant ou le professeur et le travailleur » [48]. Tout se passe comme si la perspective d'une exclusion sociale (de la classe dominante) et de conditions économiques relativement moins élevées en comparaison d'autres professions constituait, pour plusieurs étudiants et jeunes diplômés en sociologie, qui ne tiennent plus le discours élitiste des générations précédentes d'étudiants en sciences sociales, le fondement de leur solidarité avec les classes dominées et les amenait à se définir comme des « agents de changement social » ou des « contestataires » [49].

3. CONSTITUTION D'UN CHAMP QUÉBÉCOIS DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION SOCIOLOGIQUES

La participation active des sociologues québécois à des mouvements politiques, sociaux ou religieux peut donner l'impression que l'autonomie du

45. Pour un premier inventaire de ces diverses activités, voir F. LESEMANN et M. THIENOT, *Les animations sociales au Québec*, École de Service social, Université de Montréal, Montréal, octobre 1972.

46. Ce point de vue est défendu entre autres par Marcel RIOUX, « Remarques sur la sociologie critique et la sociologie aseptique », *Sociologie et Sociétés, I*, 1, mai 1969, 53-67.

47. M. FOURNIER, *Les étudiants en sociologie et en anthropologie*.

48. *Université ou fabrique de « ronds de cuir »*, manifeste rédigé et publié par un groupe d'étudiants de l'Université de Montréal, Montréal, février 1968, 35 p.

49. Robert SÉVIGNY et Pierre GUIMOND ont, pour leur part, constaté que les étudiants, plus ouverts au changement, sont aussi ceux qui « se sentent peu de pouvoir et peu d'indépendance » (« Profils psycho-sociologiques des étudiants sociologues », *D'où vient l'étudiant de demain?*, Université du Québec à Trois-Rivières, 1970, 77).

champ intellectuel québécois par rapport au champ religieux et au champ politique est toujours faible et que les principales activités de ces intellectuels ne sont ni l'enseignement ni la recherche. C'est là, si l'on considère l'accroissement des charges d'enseignement (grand nombre d'étudiants) et aussi du nombre de publications (livres et articles dans des revues spécialisées), un jugement hâtif: l'une de leurs premières préoccupations, qu'ils ne réalisent qu'au milieu des années 60, est de mettre sur pied et de contrôler un système local de production (centres de recherche, laboratoires, etc.) et de diffusion (enseignement universitaire et collégial, revues, manuels) des écrits sociologiques et donc d'acquérir une plus grande indépendance non seulement par rapport à l'État mais aussi par rapport aux membres d'autres disciplines ou aux membres de leur discipline qui sont canadiens-anglais et américains.

Jusqu'au début des années 60, l'absence d'un grand nombre de spécialistes en sociologie et aussi d'un public ayant une bonne connaissance de cette discipline oblige les sociologues québécois, qui sont contraints de ce fait à une certaine polyvalence et à l'interdisciplinarité, à collaborer soit à des revues non-spécialisées (politiques, religieuses) soit à des revues spécialisées étrangères ou contrôlées par les membres d'autres disciplines. Pendant plusieurs années, ils apportent une contribution régulière aux diverses revues québécoises suivantes: *Cahiers de l'École des sciences sociales, politiques et économiques de l'Université Laval, Contributions à l'étude des sciences de l'homme, Anthropologica, Service social* et *Relations industrielles.* De plus, ils publient plusieurs articles dans des revues canadiennes-anglaises, en particulier dans le *Canadian Journal of Economics and Political Science*[50], qui est, entre 1945 et 1965, la plus importante revue canadienne de sciences sociales. Ils participent aux activités de la *Canadian Political Science Association,* dont Jean-Charles Falardeau devient le président en 1964[51], et contribuent à la publication d'ouvrages collectifs réunissant les écrits de sociologues de langue française et de langue anglaise[52].

Il y a donc une période importante du développement de la sociologie québécoise qui se caractérise à la fois par la participation des membres de cette

50. L'analyse de la contribution des chercheurs canadiens-français à cette revue canadienne (bilingue) permet de constater qu'entre 1935 et 1965 elle s'accroît. Pendant les dix premières années (1935–1945), seulement deux articles, c'est-à-dire moins de 1 pour cent des textes publiés, sont écrits par des chercheurs canadiens-français: ce sont ceux de Fr. A. ANGERS (« French Canada and Social Security », 1944) et de Jean-Charles FALARDEAU (« Problems and First Experiments of Social Research in Quebec », 1944). Ce nombre passe, pendant la décennie suivante (1945–1955), à sept pour atteindre, entre 1955 et 1965, vingt. A ce moment, la contribution des Canadiens français devient aussi proportionnellement plus importante: elle représente environ 5 pour cent de l'ensemble des articles de la revue.

51. En 1951, un autre chercheur canadien-français a été président de l'Association: il s'agit du R. P. G.-H. Lévesque. Parmi les membres du Comité exécutif de l'Association ou du Comité de rédaction de la revue, on retrouve, pendant ces années, d'autres chercheurs canadiens-français, dont la plupart sont professeurs à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval.

52. Ce sont par exemple les ouvrages de Mason WADE et de Jean-Charles FALARDEAU (*Canadian Dualism/La dualité canadienne,* University of Toronto Press-Presses de l'Université Laval, 1960) et de B. BLISHEN, F. E. JOHN, G. NEAGLE et J. PORTER (*Canadian Society: Sociological Perspectives,* Macmillan of Canada, Toronto, 1961).

discipline aux activités organisées par les spécialistes d'autres sciences humaines et par leur intégration à un sous-champ intellectuel canadien, celui des sciences sociales. De cette intégration, un des indices est la nomination de spécialistes en sciences sociales, dont quelques sociologues, à la Société royale du Canada. Mais, paradoxalement, c'est au cours de ces années pendant lesquelles quelques sociologues québécois ont aussi accès à des revues américaines (*American Anthropologist, Social Compact*) et européennes (*Cahiers Internationaux de Sociologie, Revue Internationale de Sciences Sociales, Revue française de Sociologie*)[53], et participent aux activités d'associations internationales, que les sociologues québécois de langue française entreprennent de « nationaliser » le champ sociologique québécois par la création de revues, *Recherches sociographiques* (1960) et *Sociologie et Sociétés* (1969) et la mise sur pied de l'Association canadienne des sociologues, psychologues sociaux et anthropologues de langue française (1961). Indépendante de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues, cette nouvelle société savante qui regroupe une soixantaine de chercheurs de langue française[54] et qui a pour but de « promouvoir l'avancement des sciences de l'homme et la diffusion de leur connaissance », apparaît, au même titre que, par exemple, l'Association canadienne-française pour l'avancement des Sciences (ACFAS) qui a été fondée en 1923 par des intellectuels tels que Léo Pariseau, le Frère Marie-Victorin et Jacques Rousseau, comme une stratégie de repli qui assure la nationalisation du champ intellectuel et scientifique québécois : sans nécessairement nier leur identité canadienne, ces intellectuels prétendent définir eux-mêmes les normes de leur production et juger de sa valeur scientifique (organisation de colloques, distribution de prix, etc.). Il semble donc qu'un groupe d'intellectuels puisse avoir, tout comme un groupe ethnique, intérêt à recourir à des mesures « nationalistes » ou à effectuer des « investissements dans la nationalité »[55] : en se donnant des instruments de diffusion, d'échange et de gratification, les sociologues québécois de langue française s'assurent un monopole plus complet d'un champ d'études, à savoir la société québécoise et évitent d'entrer en concurrence directe avec leurs collègues canadiens-anglais qui possèdent déjà des départements mieux pourvus en personnel enseignant[56] et maîtrisent très

53. De plus, deux revues françaises consacrent des numéros spéciaux au Canada français et s'assurent la collaboration de sociologues québécois : ce sont *Esprit* (1952) et *Recherches et débats* (1962).

54. La principale activité de cette association, dont les effectifs s'accroissent lentement (il y a 80 membres en 1965 et une centaine en 1972), est l'organisation de colloques dans le cadre du Congrès annuel de l'ACFAS ; *Rapport du Comité des affaires professionnelles*, Québec, sept. 1967, 7. p.

55. A. BRETON, « The Economy of Nationalism », *The Journal of Political Economy, LXXII*, 4, August 1964, 376-387.

56. Les départements des universités canadiennes-anglaises sont aussi ceux qui décernent le plus grand nombre de titres de « docteur » : entre 1924 et 1967, quatorze étudiants défendent des thèses de doctorat en sociologie à l'Université de Toronto alors qu'il n'y en a que deux dans les universités francophones du Québec (D. M. CONNOR et J. E. CURTIS, *Sociology and Anthropology in Canada*, Canadian Sociology and Anthropology Association, Montréal, sept. 1970, 91).

bien la production, passée et actuelle, de leurs collègues américains avec lesquels ils entretiennent des relations très étroites.

Si la création de revues ou d'associations sont des mesures « nationalistes » stratégiques, elles ne sont ni les seules ni les premières auxquelles ont recours des groupes d'intellectuels qui occupent dans le champ intellectuel international une situation dépendante : la première mesure nationaliste consite habituellement en la réappropriation d'un « terrain » de recherche. Tout comme les ressources naturelles qui, dans un pays colonisé ou économiquement dépendant, sont souvent exploitées par et au profit des pays dominants, un « terrain » ou une population autochtone peut l'être par des groupes de chercheurs qui occupent les positions supérieures dans le champ intellectuel international : tel fut le Québec, qui a constitué entre les années 30 et 50 un terrain de recherches pour des chercheurs américains comme H. Miner et E. C. Hughes.

Évidemment, pendant quelques années, plusieurs jeunes Québécois qui se spécialisent en sciences sociales s'accomodent de la présence de chercheurs étrangers et en tirent même profit puisqu'ils les utilisent afin d'acquérir une plus grande compétence et aussi une plus grande légitimité. Il aurait été d'ailleurs très difficile d'organiser un enseignement universitaire et d'entreprendre des recherches sociologiques sans l'apport d'intellectuels étrangers : par exemple, pour constituer un crops professoral compétent au Département de sociologie de l'Université de Montréal, il a été nécessaire de recourir aux services de sociologues d'origine européenne. Très rapidement, cependant, il y a mise en question de la valeur des recherches effectuées par des étrangers ou par des chercheurs québécois qui s'inspirent de problématiques élaborées à l'étranger. Ainsi, dès la fin des années 50, Philippe Garigue entreprend une critique sévère des recherches de l'« École de Québec », de l'utilisation qui est faite du concept *folk-urban continuum :* cette intervention qui, selon l'expression de Marcel Rioux, fait « beaucoup de bruit dans notre Landerneau sociologique »[57] est la contestation de la compétence non tant des membres de ce groupe de chercheurs que des auteurs dont ils s'inspirent, principalement des membres de l'« École de Chicago ». Quels que soient leurs titres ou leurs qualifications, les chercheurs étrangers perdent alors, du seul fait d'être étrangers et de n'avoir pas une connaissance acquise par la familiarisation avec le Québec, leur légitimité et sont disqualifiés lorsqu'ils entreprennent des recherches sur cette société et qu'ils utilisent un appareil conceptuel et méthodologique élaboré aux États-Unis[58]. Dès lors, le prix que des chercheurs d'origine étrangère, dont on s'amuse à

57. M. Rioux, « Remarques sur le concept de Folk-société et de société paysanne », *Anthropologica*, 5, 1957, 147).

58. Au cours de cette polémique, Philippe Garigue est lui-même disqualifié en tant que « nouvel observateur de notre société ». On peut penser que le chauvinisme risque d'être une arme qu'utilisent des chercheurs locaux chaque fois que des étrangers critiquent leurs travaux ou même que des étrangers occupent un grand nombre de postes dans l'enseignement et la recherche. Par exemple, pendant l'occupation des locaux de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal (1969), Philippe Garigue est de nouveau, non en tant que chercheur mais en tant que doyen, l'objet de critiques sévères : les étudiants rédigent alors un tract, *De Duplessis à Garigue :*

dévoiler la naïveté, doivent payer pour franchir les frontières nationales devient tel qu'ils ont peu d'intérêt à consacrer une partie de leur carrière et à utiliser des fonds de recherche, c'est-à-dire à investir du temps et de l'argent, dans une entreprise dont les chances de réussite, i.e. d'être favorablement accueillie par les chercheurs autochtones, sont faibles [59].

La polémique qu'ouvre Philippe Garigue et à laquelle participent certains sociologues québécois n'a donc pas seulement une dimension théorique ou idéologique, elle a aussi une portée politique ou stratégique: elle révèle la possibilité et la nécessité que de nombreuses recherches sociologiques soient entreprises et qu'un plus grand nombre de sociologues québécois soient formés dans les universités francophones. De plus, ce premier débat entre sociologues québécois consacre d'une certaine façon l'autonomie de ce sous-champ intellectuel: les spécialistes en sociologie, qui se réunissent dans le cadre des congrès de l'ACFAS [60], acceptent de définir eux-mêmes les normes de leur production et les critères d'évaluation de leurs produits. Très significative à cet égard est la tenue, en 1962, d'un colloque de la revue *Recherches sociographiques* qui a pour objet la *Situation de la recherche sur le Canada français:* en comparaison du colloque qu'organisait dix ans plus tôt Jean-Charles Falardeau du Département de sociologie de l'Université Laval et qui portait sur les *Répercussions de l'industrialisation dans la province de Québec,* celui-ci regroupe un beaucoup plus grand nombre d'intellectuels qui sont pour la plupart (97.0 pour cent) professeurs et chercheurs dans l'une ou l'autre des universités québécoises francophones. En l'espace de dix ans, les chercheurs québécois de langue française, dont le nombre s'est accru considérablement, ont en quelque sorte acquis dans le champ intellectuel canadien et international une plus grande autonomie: un indice en est leur capacité de créer une revue et d'organiser des colloques dont ils sont les principaux et les plus nombreux collaborateurs ou participants.

Cependant, si des intellectuels québécois veulent réellement assurer l'autonomie de leur discipline ou contrôler un champ de recherches, il ne suffit pas qu'ils échangent des informations et qu'ils discutent ou se disputent au sujet de leurs travaux: ils doivent aussi, par la publication de manuels ou de recueils de textes et par la mise sur pied d'un enseignement de 2e et de 3e cycles, devenir entièrement responsables de la formation des générations futures de chercheurs. De même que le développement du système d'éducation supérieure est

---

Histoires vraies, à ne pas croire, pourtant vécues, dans lequel ils dénoncent, en des termes qui parfois transgressent la politesse universitaire, la politique de développement du doyen (croissance non-planifiée, colonialisme culturel, recherche embryonnaire, etc.).

59. Pour un chercheur d'origine étrangère, une façon de poursuivre des recherches sans être l'objet de telles critiques est de s'associer à un chercheur ou à un groupe de chercheurs québécois: telle est la stratégie qu'utilise Joffre Dumazedier, qui est, parmi les sociologues français, celui qui a été, au cours des dix dernières années, le plus présent au Québec.

60. Le premier article polémique de Philippe Garigue, « Mythes et réalité dans l'étude du Canada français », *Contributions à l'étude des sciences de l'homme,* 3, 1956, 123-132, est d'ailleurs le texte d'une communication qu'il a présentée au vingt-troisième Congrès de l'ACFAS le 5 novembre 1955.

complémentaire de mesures nationalistes (nationalisation d'entreprises), la création d'un enseignement de 2e et de 3e cycles en sociologie est indispensable à l'autonomisation de ce sous-champ intellectuel : l'élimination de tout « colonialisme culturel », qui était l'objectif même du R. P. Lévesque, fondateur-directeur de l'École des sciences sociales de l'Université Laval, nécessite en effet l'autoreproduction complète des spécialistes en sociologie.

Au début des années 70, les départements francophones de sociologie n'ont que partiellement atteint cet objectif qui est de former de « véritables sociologues canadiens-français » : certes, le nombre des étudiants inscrits au 3e cycle dans ces départements s'accroît considérablement, mais très peu obtiennent leur doctorat. Par ailleurs, plusieurs des étudiants qu'ils forment aux niveaux des 1er et 2e

TABLEAU 2

Participation des spécialistes en sciences humaines aux colloques
Répercussions de l'industrialisation dans la province de Québec (1952) et Situation de la recherche sur le Canada français (1962), *selon la discipline et l'université*

DISCIPLINE	« RÉPERCUSSIONS DE L'INDUSTRIALISATION » (1952)			
	Université Laval %	Univ. de Montréal %	Autres %	Total %
Histoire	—	—	100.0	100.0 (1)
Économie	75.0	—	25.0	100.0 (4)
Sc. Politique	—	—	—	—
Sociologie	33.5	—	66.5	100.0 (6)
Autres	14.4	42.8	42.8	100.0 (7)
TOTAL	33.5	16.5	50.0	100.0 (18)
DISCIPLINE	« SITUATION DE LA RECHERCHE » (1962)			
	Université Laval %	Univ. de Montréal %	Autres %	Total %
Histoire	83.5	16.5	—	100.0 (6)
Économie	50.0	50.0	—	100.0 (4)
Sc. Politique	100.0	—	—	100.0 (4)
Sociologie	60.0	30.0	10.0	100.0 (10)
Autres	40.0	60.0	—	100.0 (10)
TOTAL	61.5	35.5	3.0	100.0 (34)

cycles se rendent toujours à l'étranger, aux États-Unis et en Europe, pour poursuivre leurs études de 3e cycle [61]. Les conséquences de cette hémorragie sont telles (par exemple, difficulté de constituer un corps professoral homogène) que ce n'est peut-être pas un hasard si les départements de sociologie concentrent maintenant leurs efforts au développement de l'enseignement de 3e cycle et qu'ils tentent de sélectionner les nouveaux professeurs parmi ceux qu'ils ont eux-mêmes formés localement: c'est là une façon de hausser, du moins pour les étudiants québécois, la valeur marchande du diplôme que ces institutions décernent et, par là, de dévaluer les diplômes obtenus à l'étranger. Il s'ensuivra peut-être que la sociologie québécoise sera plus autonome mais elle ne sera pas pour autant totalement imperméable aux influences extérieures, puisque l'échange d'informations (et aussi les emprunts) est une caractéristique de tout champ de production scientifique.

Parallèlement à cet effort collectif qu'effectuent les membres des divers départements de sociologie, il y a aussi celui de quelques professeurs qui travaillent à la constitution d'outils pédagogiques propres aux institutions francophones. Jusqu'à tout récemment, les étudiants en sociologie ont été dans la situation paradoxale d'être inscrits dans des institutions francophones mais de devoir lire des ouvrages dont plusieurs étaient écrits en anglais par des sociologues américains: par exemple, en 1965–66, au Département de sociologie de l'Université de Montréal, plus de 53 pour cent des ouvrages recommandés sont des ouvrages d'auteurs américains dont la plupart n'ont pas été traduits en français. Devant les revendications des étudiants, qui maîtrisent mal la langue anglaise et sont irrités de devoir étudier en anglais, les professeurs tentent, dans un premier temps, de recommander des ouvrages d'auteurs français (Cuvillier, Gurvitch, Leclerc) ou des ouvrages d'auteurs américains traduits en français (Festinger et Katz). La traduction apparaît certes comme un moyen de combler l'absence de manuels écrits par des professeurs québécois mais très peu se lancent dans une telle entreprise: il y a par exemple, Céline Saint-Pierre qui effectue, à la fin des années 60 la traduction d'un ouvrage d'Alex Inkelès, *What is Sociology? An Introduction to the Discipline and to the Profession.* C'est là la seconde traduction d'un ouvrage anglais par un sociologue québécois de langue française, le premier étant le livre de Hughes, *French Canada in Transition* qu'a traduit Jean-Charles Falardeau, en 1945, sous le titre *Rencontre de deux mondes.*

Pour leur part, les sociologues canadiens-anglais, qui se trouvent dans une situation quelque peu différente, se donnent très rapidement des instruments pédagogiques propres: par exemple, dès 1929, C. A. Dawson, professeur à

61. Par exemple, en 1970 le nombre d'étudiants qui poursuivent une scolarité de doctorat en sociologie à l'Université de Montréal et à l'Université Laval (quarante-trois) est légèrement supérieur au nombre d'étudiants québécois (trente-neuf) qui séjournent en France dans l'intention d'obtenir un doctorat de 3e cycle en sociologie (M. FOURNIER, « De l'influence de la sociologie française au Québec », *Revue française de sociologie, XIII,* 1972, 630–665).

l'Université McGill publie un manuel d'introduction à la sociologie[62]. Or ce n'est que quarante ans plus tard qu'un sociologue québécois de langue française entreprend une telle tâche : il s'agit de Guy Rocher, professeur de sociologie à l'Université de Montréal qui rédige, sur la base de ses notes de cours, une *Introduction à la sociologie générale*[63]. Si jusqu'alors un tel travail n'a été réalisé par aucun professeur ou spécialiste en sociologie, c'est peut-être que cette entreprise paraissait, jusqu'à la fin des années 1960, peu rentable : l'ouvrage de Guy Rocher ne paraît qu'au moment où l'enseignement des sciences sociales s'est considérablement développé dans les universités francophones et que des cours de sociologie sont offerts en plus grand nombre dans les collèges et les Cegeps. D'ailleurs, la même année où Rocher publie le premier tome de son *Introduction*, un autre professeur québécois, Marc-Adélard Tremblay du Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Laval, termine la rédaction d'un manuel d'*Introduction à la recherche en sciences humaines*[64]. Contrairement cependant à Rocher qui se donne comme tâche de fournir aux étudiants en sociologie des instruments leur permettant de prendre connaissance, dans leur propre langue, des sociologies étrangères et en particulier de la sociologie américaine qu'ils risquent, pour diverses raisons (distance linguistique, critiques) d'ignorer[65], Tremblay cherche à initier ses étudiants à la recherche sociologique en les familiarisant avec les recherches effectuées par des sociologues québécois.

Cette dernière préoccupation est aussi partagée par d'autres sociologues québécois. En 1964, Marcel Rioux et Yves Martin[66] publient un premier recueil d'études déjà parues sur le Canada français et qui ont pour auteurs soit des sociologues soit des spécialistes de disciplines voisines. Cette formule, qui a pour les professeurs le double avantage de rendre leur enseignement moins dépendant des productions sociologiques étrangères et de mieux faire connaître leurs travaux à leurs propres étudiants, est par la suite réutilisée, mais différemment puisque les recueils d'articles ne portent plus dorénavant sur le Canada français dans son ensemble mais sur un problème ou un domaine particulier : tel est le cas

62. C.A. DAWSON et W. E. GETTYS, E., *An Introduction to Sociology*, The Ronald Press Company, New York, 1929. Détenteur d'un doctorat en sociologie de l'Université de Chicago, C. A. Dawson, qui est originaire des Provinces maritimes, est alors au Département de sociologie de l'Université McGill dont il est lui-même le fondateur (1923) (O. HALL, « Carl A. Dawson, 1887-1964 », *La revue canadienne de sociologie et d'anthropologie, I*, 2, mai 1964).

63. Guy ROCHER, *Introduction à la sociologie générale*, 3 tomes, H.M.H., Montréal, 1968-1969. Ce manuel est par la suite publié à Paris en 1970 aux Éditions du Seuil (Collection *Le Point*).

64. McGraw-Hill, éditeurs, Montréal, 1968, 425 p.

65. C'est aussi cet objectif que vise Guy Rocher en consacrant, quelques années plus tard, un ouvrage à la présentation de l'œuvre de T. Parsons qui fut son professeur (*Talcott Parsons et la sociologie américaine*, P.U.F., Paris, 1972).

66. M. RIOUX et Y. MARTIN, *French-Canadian Society*, Carleton Library, McClelland and Steward Limited, Toronto, 1964. La publication de la version française de ce recueil, dont près de la moitié des textes avaient été écrits originellement en français, ne paraît que sept ans plus tard : *La société canadienne-française*, Éditions Hurtubise H.M.H., Montréal, 1971.

de l'ouvrage dirigé par Guy Rocher et P. W. Bélanger, *École et société au Québec* (1970) et celui que publient Gabriel Gagnon et Luc Martin, *Crise de la planification au Québec* (1974).

La publication de ces ouvrages et aussi de revues spécialisées (*Recherches sociographiques, Sociologie et Sociétés*) permet certes la constitution d'un champ sociologique québécois qui soit institutionnellement plus autonome mais ne le rend pas imperméable aux influences extérieures: les influences de sociologues étrangers continuent à s'exercer mais à condition d'être traduites par des professeurs et chercheurs québécois qui contrôlent maintenant le système local de production et de diffusion des écrits sociologiques. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'analyser la politique de la revue *Sociologie et Sociétés* qui est de publier des articles écrits tout autant par des sociologues québécois que par des sociologues étrangers: en effet, parmi les collaborateurs des dix premiers numéros de la revue (1969–1974), plus de 30 pour cent sont professeurs ou chercheurs dans des institutions européennes, américaines et sud-américaines. Tout se passe comme si l'acquisition d'un statut et d'une stature internationale n'était guère possible sans la reconnaissance par les sociologues québécois de leur situation de dépendance intellectuelle par rapport à d'autres groupes de chercheurs. Que ces intellectuels québécois contrôlent le système universitaire, créent des revues et mettent sur pied des associations, bref qu'ils soient institutionnellement indépendants d'autres groupes d'intellectuels ne signifie pas qu'est alors éliminée toute influence étrangère et que le champ sociologique québécois est plus imperméable aux « modes » françaises et américaines. L'analyse de contenu (notes de référence) de la revue *Recherches sociographiques* a en effet permis de constater que la proportion des articles et ouvrages étrangers cités est plus élevée que celle des articles et ouvrages d'auteurs canadiens [67]. Cependant, si l'on compare la production des sociologues québécois de langue française (*Recherches sociographiques*) à celle des sociologues canadiens-anglais (*The Canadian Review of Sociology and Anthropology* [68]), on s'aperçoit que les premiers, qui se réfèrent beaucoup plus fréquemment aux travaux de leurs propres collègues, ont acquis une autonomie intellectuelle relativement plus grande.

---

67. M. FOURNIER, « De l'influence de la sociologie française au Québec », *loc. cit.*

68. Dans cette étude de la revue *The Canadian Review of Sociology and Anthropology* sont éliminés tous les articles écrits par des sociologues étrangers (américains, etc.) et par des sociologues québécois de langue française et ne sont retenus que les articles écrits par des sociologues canadiens-anglais. Non seulement ceux-ci citent plus fréquemment des auteurs américains mais aussi ils ne citent pas les mêmes: parmi les sociologues américains les plus fréquemment cités on retrouve T. Parsons (28), R. K. Merton (20), A. Strauss (16), S. M. Lipset (15) et I. Goffman (10). En comparaison des collaborateurs de *Recherches sociographiques*, ceux de la revue sociologique canadienne-anglaise semblent donc faire une plus grande place à l'école du « Symbolic Interactionism ». Ceci confirme l'hypothèse que formulent D. M. Connor et J. E. Curtis, à savoir que les sociologues canadiens-anglais s'intéressent beaucoup plus à la « psychologie sociale » que leurs collègues canadiens-français (*Sociology and Anthropology in Canada*, 41).

TABLEAU 3

Répartition des ouvrages et articles de sociologie et d'anthropologie cités dans RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES *et dans* THE CANADIAN REVIEW OF SOCIOLOGY AND ANTHROPOLOGY, *selon le lieu de publication*

OUVRAGES ET ARTICLES CITÉS	*Recherches sociographiques* (1960-1970)	*The Canadian Review of Sociology and Anthropology* (1965-1970)
Canadiens	46.0	10.0
Européens	18.8	8.0
Américains	33.5	80.5
Autres	1.7	1.5
TOTAL	100.0 (434)	100.0 (990)

Il serait certes possible d'analyser cette indépendance intellectuelle comme l'effet d'un localisme ou d'un provincialisme mais il faudrait aussi pouvoir donner une explication de la plus grande influence relative de la sociologie européenne sur la sociologie québécoise: comparativement à leurs collègues canadiens-anglais, les intellectuels québécois de langue française semblent en effet accorder une plus grande attention aux productions présentes et passées des intellectuels français et européens. Or, si l'on veut rendre compte des caractéristiques de la production sociologique québécoise, il faut rompre avec les explications de la sociologie spontanée qui impute les traits saillants de cette production à un soi-disant caractère national, ou avec celles de la sociologie culturaliste qui établit une vague relation entre la faible distance culturelle et linguistique et la fréquence des échanges intellectuels. On ne peut comprendre l'attitude des sociologues québécois à l'égard des productions intellectuelles étrangères que si l'on tient d'abord compte de leur position dans le champ intellectuel international. Cette position, qui en est une de double dépendance par rapport aux champs sociologiques américain et français, exige une maîtrise telle des productions sociologiques américaines et françaises que les sociologues québécois peuvent difficilement ne pas se donner comme tâche d'être des intermédiaires et des « traducteurs » ou ne pas valoriser le travail d'exégèse et l'érudition. Un corollaire de cette fonction est une tendance à l'éclectisme (et au syncrétisme) souvent fondée dans une idéologie de la récollection et de la réconciliation universelle des doctrines et des idées. Cependant si ces intellectuels accordent une plus grande attention à la littérature française, ce n'est pas seulement parce que la diversification des sources (d'influence) est un excellent moyen d'affaiblir des liens de dépendance: ces emprunts sont aussi fréquents parce qu'ils permettent de se différencier des collègues canadiens-anglais et ainsi

légitiment leur entreprise qui est de constituer un champ sociologique québécois autonome par rapport au champ sociologique canadien-anglais.

Puisque le champ sociologique québécois est constitué d'un nombre relativement restreint d'intellectuels, il ne peut pas obtenir une autonomie intellectuelle complète, pas plus qu'il ne peut prétendre devenir un « centre » ou détenir des « positions monopolistes dans la science »[69]. Les sociologues québécois sont dès lors contraints, s'ils espèrent acquérir une visibilité internationale, de maintenir des relations (collaboration à des revues, participation à des colloques ou congrès, échanges informels) avec leurs collègues canadiens-anglais qui, pour leur part, ont tout intérêt de s'associer plus étroitement à eux afin de se distinguer des sociologues américains. Ce n'est donc pas un hasard si, à l'assemblée de mai 1973 de l'Association des sociologues et anthropologues de langue française, une (faible) majorité des membres présents a rejeté la proposition demandant que soit modifié le nom de l'association et que l'adjectif « canadienne » soit remplacé par l'adjectif « québécoise » : pour plusieurs sociologues québécois, principalement pour ceux qui occupent les positions les plus élevées dans le champ sociologique québécois, cette modification risquait d'entraîner un isolement tel qu'ils pourraient difficilement maintenir des relations institutionnelles avec l'Association canadienne des sociologues et anthropologues et, par là même, avec l'*American Sociological Association* et l'Association internationale de sociologie dont les congrès se tenaient en 1974 au Canada.

4. DIFFÉRENCIATION ET SPÉCIALISATION : LES CONFLITS DE DISCIPLINES

Au moment même où les spécialistes en sociologie acquièrent la possibilité de créer des revues spécialisées, d'organiser des colloques auxquels ils invitent les spécialistes d'autres disciplines[70] et de mettre sur pied leur propre association, ils réussissent aussi à spécialiser l'enseignement universitaire qu'ils offrent à leurs étudiants en éliminant graduellement des programmes l'enseignement d'autres disciplines (histoire, philosophie) et en réduisant l'enseignement donné par les professeurs des autres départements des sciences sociales.

La spécialisation de l'enseignement de la sociologie, dont une des conséquences est que le diplômé ne peut plus utiliser indifféremment les titres de

69. À ce sujet, voir J. BEN-DAVID, *The Scientist's Role in Society*, 172.

70. En plus des colloques, il y a aussi des réunions plus ou moins formelles auxquelles participent des spécialistes des différentes sciences humaines : tel est le cas des « Rencontres de la Cascapédia », dont le président-responsable est Marcel Rioux. Pendant quelques années (1963–1966), ces rencontres, qui sont subventionnées par le Conseil des arts du Canada, réunissent à Stanley House des intellectuels québécois de langue française (F. Dumont, M. Rioux, M. Tremblay, J.-C. Falardeau, R. P. H. Salman o.p., R. P. Fr. Lévesque, o.p., J.-P. Montminy o.p., etc.) : isolés pendant une semaine, ceux-ci discutent d'un thème central (« Les intellectuels dans le monde contemporain », « Valeurs et subjectivité dans la culture contemporaine », « La participation à la culture ») et cherchent quels pourraient être « les conditions et les fondements d'un nouvel humanisme ».

« sociologue », de « démographe », de « politicologue » ou d'« anthropologue » ne s'est effectuée, dans les universités francophones du Québec, qu'au cours des années 50. Jusqu'alors, les départements existants n'ont eu qu'une faible autonomie : les étudiants de première année avaient un programme commun de cours, les professeurs de chaque département donnaient des enseignements aux étudiants d'autres départements, le diplôme décerné ne l'était pas dans une discipline particulière mais en sciences sociales. De plus, en ce qui concerne la sociologie, il y eut encore une confusion entre l'enseignement de cette discipline et l'enseignement de la doctrine sociale de l'Église : même si l'enseignement de la sociologie avait pour premier objectif d'initier des étudiants à « l'analyse positive des groupements et des comportements humains », il s'inspirait toujours des « principes de la philosophie sociale chrétienne » [71]. Au Québec, tout comme en France, la sociologie, bon gré mal gré, s'est trouvée entraînée dans le « conflit traditionnel de l'Église catholique et de la raison » [72] mais, contrairement à ce qui s'est passé en France où les membres de l'École sociologique française dirigée par Émile Durkheim ont conquis le monopole de l'enseignement universitaire de la sociologie, la sociologie catholique québécoise ne s'est pas élaborée uniquement dans des organisations marginales au système universitaire (Semaines sociales du Canada, École sociale populaire) : parce que le système universitaire francophone était largement contrôlé par des membres du clergé, le sociologue catholique, dont la « tâche et l'honneur étaient d'inoculer à l'organisme social ce ferment salutaire et purificateur qu'est l'influence chrétienne » (Cardinal Villeneuve), a acquis très rapidement un statut universitaire. Non seulement les organismes et les mouvements religieux mais aussi le gouvernement provincial, qui se présentait comme « le seul gouvernement catholique de l'Amérique du Nord » ont fait alors appel à ses services : par exemple, le Service de l'aide à l'apprentissage du Ministère du travail a diffusé, à plus de vingt milles exemplaires, des brochures d'introduction aux sciences sociales et à la sociologie du travail, qui n'étaient qu'une présentation de la doctrine économique de l'Église [73].

Il n'est donc pas étonnant que, dans une première phase, la différenciation de la sociologie ait été corrélative à sa déconfessionalisation et que cette déconfessionalisation, qui s'est effectuée parallèlement à celle de divers mouvements sociaux (coopératisme, syndicalisme, etc.) et du système d'enseignement, ait été plus lente que celle d'autres sciences sociales : d'abord monopolisée par des ecclésiastiques et souvent considérée comme la « science sociale de base » qui fournit aux autres sciences sociales « l'inspiration de leurs directives sociales autant que la connaissance exacte des conditions sociales de leurs activités

71. *Annuaire de la Faculté des sciences sociales*, 1951-1952, Université Laval, Québec, p. 18.

72. Raymond ARON, « La sociologie », *Les sciences sociales en France, Enseignement et recherche*, Centre d'Études de politiques étrangères, Paul Hartmann Éditeur, Paris, 1937, 16.

73. Abbé Ovila BÉLANGER, *Introduction aux sciences sociales à l'usage des travailleurs*, Ministère du Travail, Montréal, 1952 (3 éditions, 25,000 exemplaires) ; *Les régimes de travail : communisme, libéralisme et christianisme*, Ministère du Travail, Montréal, 1952 (3 éditions, 20,000 exemplaires).

respectives »[74], cette discipline est en effet parvenue beaucoup plus difficilement à se différencier de la philosophie thomiste et de la doctrine sociale de l'Église. Ainsi, pendant plusieurs années, le Département de sociologie et de morale sociale de l'Université Laval, dont le directeur était le R. P. Lévesque, o.p., a été le département de la Faculté des sciences sociales le moins spécialisé, transmettant la compétence la moins bien définie et orientant ses diplômés vers les occupations les plus diverses. Ce n'est, en fait, qu'au début des années 50, au moment où Jean-Charles Falardeau prend la direction du département, que l'enseignement se sécularise véritablement et que, d'abord, par l'élimination de disciplines-supports (géographie humaine, histoire, droit) et ensuite par la constitution des sous-champs, il se spécialise progressivement. En l'espace d'une dizaine d'années, le programme du Département de sociologie de l'Université Laval subit de profondes modifications : il y a d'une part, disparition des cours d'histoire et de philosophie et diminution de l'enseignement des autres sciences sociales et, d'autre part, augmentation des cours de sociologie spécialisée qui portent sur un domaine ou problème spécifique (e.g. sociologie urbaine).

Ces transformations de programme peuvent certes apparaître comme l'effet d'un accroissement du nombre de professeurs de sociologie[75] mais elles sont, en fait, largement déterminées par la création de nouveaux départements (science politique, anthropologie, etc.) et aussi plus récemment, par la mise sur pied d'un enseignement en sciences sociales dans les collèges et Cegeps, dont une des conséquences est d'entraîner la disparition, au niveau universitaire, des programmes de cours communs ou d'« année de propédeutique »,. À l'Université de Montréal, on peut aussi observer entre 1955 et 1970 le même processus de différenciation structurelle : des groupes de professeurs, dont plusieurs sont membres du Département de sociologie, mettent sur pied de nouveaux départements (anthropologie, démographie, criminologie) et obtiennent graduellement le contrôle complet des nouveaux enseignements. Parfois même, un nouveau département acquiert une telle autonomie dans l'organisation de son programme de cours qu'il élimine les cours des autres départements ou qu'il engage lui-même, s'il juge nécessaire de conserver ces cours, les spécialistes de ces disciplines[76]. Dès lors, la position (de force) du Département de sociologie

74. R. P. G.-H. LÉVESQUE, o.p., « Sciences sociales et progrès humain », *La revue de l'Université Laval, 3,* 1, sept. 1948, 38.

75. Telle est l'hypothèse que formule Rendall COLLINS concernant la spécialisation de la sociologie et le développement de la recherche empirique aux États-Unis (« Competition and Social Control in Science : An Essay in Theory-Construction », *Sociology of Education,* Spring 1968, *41*, 2, 123-140).

76. À l'Université de Montréal et aussi à l'Université Laval, ce ne sont plus, depuis quelques années, seulement les facultés de sciences sociales qui engagent leurs propres sociologues : il y a aussi les facultés ou départements des sciences de l'éducation, des sciences de santé, de communication, etc. La situation est telle, par exemple à l'Université de Montréal, que l'on retrouve maintenant presque autant de professeurs de sociologie dans différents départements qu'au Département de sociologie. À l'Université du Québec à Montréal, la structure module/département a permis d'enrayer quelque peu ce processus qui risque de faire perdre à un département de sociologie le contrôle de l'enseignement de la sociologie dans une université.

au sein de la Faculté des sciences sociales s'affaiblit considérablement : ce département qui regroupe de grands nombres d'étudiants dont plusieurs s'orientent au niveau de la maîtrise vers d'autres disciplines (criminologie, démographie, relations industrielles), perd sa fonction principale qui est de transmettre une formation générale, i.e. de diffuser une « culture moderne plus accordée aux exigences du monde contemporain » [77] et regroupe une proportion moins grande des étudiants inscrits en sciences sociales [78]. Les professeurs de sociologie délaissent alors leur « mission » d'éducation générale pour concentrer leurs efforts d'une part au développement des 2e et 3e cycles et, d'autre part, à l'organisation de la recherche. De plus, ils délimitent leurs préoccupations (famille, science, éducation) et spécialisent leurs enseignements, si bien qu'en 1970 plus de 60 pour cent de l'ensemble des cours inscrits au programme du Département de sociologie de l'Université de Montréal sont des cours de sociologie spécialisée. Même si quelques professeurs mettent leurs collègues en garde contre une trop grande spécialisation de l'enseignement universitaire, la plupart reconnaissent que cette transformation, souvent présentée comme irréversible [79], a rendu possible une formation donnée uniquement en sociologie et par conséquent, à des étudiants plus motivés à la discipline elle-même et qu'elle a permis au Département de « surpasser de façon évidente les universités européennes » et de « n'avoir plus rien à envier aux universités américaines » [80].

Cette spécialisation de l'enseignement de la sociologie qui caractérise le développement de cette discipline durant les années 60 ne signifie cependant pas que chacun des départements de sociologie limite son enseignement à quelques sous-champs de la sociologie : chaque département cherche en fait à « couvrir le plus grand nombre de secteurs », à offrir une grande variété de cours et à introduire, dans la mesure du possible, c'est-à-dire en fonction des ressources disponibles, les nouveaux enseignements qui prennent de l'importance aux États-Unis et en Europe (communication de masse, loisirs, science, épistémologie). Si l'on compare les programmes d'enseignement des deux principaux départements de sociologie [81], il semble bien qu'il n'existe pas au Québec de

77. Guy ROCHER, « Sciences sociales, contribution à la culture », *L'enseignement des sciences sociales*, Faculté des sciences sociales, Université de Montréal, octobre 1962, 42.

78. Entre 1965 et 1970, la proportion des étudiants en sciences sociales inscrits au Département de sociologie de l'Université de Montréal passe de 23.2 pour cent à 15.8 pour cent. Le département perd alors sa place de « premier » département aux mains du Département de sciences économiques.

79. À l'Université de Montréal, il est possible, depuis 1971, à un étudiant en sociologie d'obtenir un certificat secondaire (*minor*) dans une autre discipline. Cependant, à cause des difficultés administratives (inscription, horaire, etc.) qu'entraîne le choix d'un certificat secondaire, l'acquisition d'une formation polyvalente ou multidisciplinaire n'est guère possible : par exemple, en sociologie, la plupart des étudiants inscrits préparent un baccalauréat spécialisé.

80. *Rapport au Comité d'orientation*, Département de Sociologie, Université de Montréal, mai 1971, p. 23.

81. Nous excluons de cette comparaison le Département de sociologie de l'UQAM, qui n'offre un enseignement de 2e cycle que depuis quelques années. Contrairement aux autres départements, la stratégie que celui-ci adopte est d'acquérir une plus grande visibilité dans deux champs, la sociologie économique et la sociologie de la culture-épistémologie.

véritable division du travail pédagogique. De plus, l'analyse des thèses de maîtrise présentées entre 1945 et 1970 permet de constater que les étudiants en sociologie de l'Université de Montréal et de l'Université Laval s'intéressent aux mêmes secteurs qui sont: 1) l'éducation, 2) la culture et les idéologies, 3) le travail et le mouvement ouvrier[82].

TABLEAU 4

Thèses de maîtrise présentées aux départements de sociologie de l'Université Laval et de l'Université de Montréal, 1945-1970

	UNIVERSITÉ LAVAL				UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL		
	1945-55	1955-65	1965-70	Total	1955-65	1965-70	Total
Théorie, méthodologie	5	8	4	17	—	2	2
Sociologie rurale et développement régional	6	2	6	14	2	2	4
Famille, paroisse et religion	3	3	1	7	3	5	8
Politique et relations ethniques	4	3	—	7	1	4	5
Culture et idéologie	1	3	4	8	3	9	12
Éducation	—	7	4	11	3	12	15
Travail, mouvement ouvrier	4	3	7	14	2	11	13
Ethnologie, anthropologie	1	2	14	17	—	—	—
Autres	—	—	—	—	5	6	11
TOTAL	24	31	40	95	19	51	70

Tout se passe comme si la structure départementale, qui entraîne une division pédagogique poussée (à la limite: une spécialité, un professeur), permettait difficilement la planification de l'enseignement d'une discipline entre les diverses institutions universitaires concurrentes: chacun des départements de sociologie cherche à offrir un enseignement diversifié (selon les secteurs et aussi selon les problématiques) et à développer les trois niveaux (1er, 2e et 3e cycles) d'enseignement. Cependant, même si ces départements semblent moins se différencier et s'opposer entre eux qu'ils ne se différencient et ne s'opposent aux départements des universités canadiennes-anglaises, ils n'en occupent pas moins, dans le champ intellectuel québécois, des positions hiérarchiques différentes. Il est d'ailleurs possible, — et c'est là une hypothèse dont la vérification

82. La principale différence est liée au fait que le Département de sociologie de l'Université Laval accepte, contrairement à celui de l'Université de Montréal, des thèses « théoriques ou méthodologiques ». De plus, jusqu'en 1971, les étudiants qui poursuivent des recherches en anthropologie à l'Université Laval, le font au Département de sociologie et d'anthropologie.

nécessiterait la collecte de nombreuses informations (e.g. concernant le nombre d'étudiants inscrits au niveau du 3e cycle, la proportion de professeurs agrégés et titulaires, la proportion de professeurs détenteurs d'un doctorat, le nombre et l'importance des postes occupés dans des sociétés savantes et des revues, la productivité en articles et livres, etc.) —, que les principales transformations du champ sociologique québécois au cours des années 60 soient d'une part, la perte du monopole de l'enseignement sociologique que détenait le Département de sociologie de l'Université Laval et, d'autre part, à la suite du développement du Département de sociologie de l'Université de Montréal et la création d'un « module » de sociologie à l'UQAM, la restructuration complète du champ sociologique.

CONCLUSION

Au cours des années 60, les responsables de la sociologie au Québec ont tenté à la fois de respecter les exigences universitaires en cherchant à accroître, par la spécialisation, la valeur proprement scolaire des diplômes qu'ils décernent et de satisfaire les demandes externes des gouvernements, des syndicats, comme aussi celles de plusieurs étudiants dont la principale préoccupation est d'obtenir un diplôme leur donnant accès à des postes nombreux, divers et bien rémunérés. À certains égards, ces deux objectifs qui veulent être « sérieux » et « utiles » apparaissent contradictoires : moyen de hausser la valeur proprement scolaire d'un titre, la spécialisation d'un enseignement risque en effet d'en diminuer la valeur sociale ou la valeur sur d'autres marchés que le marché scolaire. Et si à la fin des années 60, les départements de sociologie ont été l'objet d'une vive contestation, une des raisons en est peut-être qu'à la suite de diverses modifications des programmes (spécialisation, développement de l'enseignement du 2e et du 3e cycle, valorisation de la recherche, etc.), les étudiants voyaient diminuer leurs chances d'accéder à des postes sur différents marchés ou à des positions de pouvoir, qu'ils craignaient que la sociologie ne devienne une véritable « voie de relégation »[83] et qu'ils anticipaient leurs conditions économiques futures. En se tournant plus résolument vers le pôle « scientifique », les responsables de l'enseignement de la sociologie ont en quelque sorte fait perdre au titre ou au capital culturel transmis un des attributs qui auparavant faisait sa « force », à savoir, sa grande convertibilité : jusqu'au milieu de la dernière décennie, les détenteurs d'un diplôme en sociologie pouvaient en effet occuper simultanément ou successivement une multitude de positions dans des champs très différents. De plus, les postes auxquels avaient accès les diplômés n'étaient pas seulement des postes d'exécution ou de surveillance et de contrôle mais aussi des postes de gestion et de direction, qui exigeaient des titulaires qu'ils puissent

83. Au sujet de cette notion, voir P. BOURDIEU et J. C. PASSERON, *La Reproduction*, Éditions de Minuit, Paris, 1970.

être capables de dépasser la technique et d'avoir une vision plus large et plus globale des problèmes.

Cependant si, jusqu'à tout récemment, le diplôme de sociologie a conservé une grande convertibilité et que plusieurs sociologues québécois se sont caractérisés par leur « don d'ubiquïté »[84], c'est-à-dire leur capacité d'occuper simultanément différents postes tant à l'université qu'au gouvernement ou dans les organisations sociales et politiques, il ne faut pas en attribuer la seule cause au fait que les départements de sociologie transmettaient alors une formation générale et polyvalente à des étudiants qui par ailleurs avaient, par leur origine sociale, une plus grande habileté à utiliser de façon rentable leur diplôme dans différents champs. Il est aussi nécessaire d'évoquer la situation particulière des intellectuels dans une société comme celle du Québec qui est économiquement dépendante et ne possède pas une véritable bourgeoisie autochtone: ces intellectuels qui sont fréquemment sollicités et qui sont souvent les seuls à pouvoir assumer certaines responsabilités (administratives, politiques, etc.) peuvent difficilement rester cantonnés à l'intérieur du champ intellectuel et ne pas avoir une activité importante dans le domaine politique[85]. De plus, la possession d'un titre scolaire et principalement d'un diplôme universitaire devient, beaucoup plus que la possession d'un capital économique que peuvent difficilement accumuler les familles et les groupes francophones, une condition nécessaire, voire suffisante, de l'accès au champ du pouvoir (politique). Même chez les familles ou groupes francophones qui contrôlent de petites entreprises industrielles et commerciales et qui possèdent déjà un capital économique, il y a une propension à opérer une « reconversion », i.e. « un changement de stratégies et d'instruments de reproduction destiné à reproduire ou à élever leur position en abandonnant leur condition »[86]. Tout se passe comme si les détenteurs de petits patrimoines économiques tendaient, non tant parce qu'ils se caractérisent par certains traits culturels que parce qu'ils perçoivent leurs faibles chances objectives de maintien, à reconvertir leurs avoirs transmissibles par héritage en investissements éducatifs, de façon à léguer à leurs enfants une partie de leur patrimoine sous l'espèce d'un capital culturel favorisant l'accès à des positions importantes dans les entreprises contrôlées par des capitaux étrangers ou à des positions dominantes dans le champ politique et dans le champ intellectuel.

Il apparaît alors que plusieurs caractéristiques de la sociologie québécoise (multiplicité des positions qu'occupent les membres, faible productivité scientifique, absence de continuité entre générations de chercheurs, absence de

---

84. Luc BOLTANSKI, « L'espace positionnel. Multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », *Revue française de sociologie, XIV*, 1974, 3-26.

85. Dans *The Vertical Mosaïc*, le sociologue canadien-anglais John PORTER a lui-même constaté que les intellectuels québécois de langue française ont eu, en comparaison de leurs collègues de langue anglaise, un rôle politique beaucoup plus important (John PORTER, *The Vertical Mosaïc*, University of Toronto Press, Toronto, 1965, pp. 506-507).

86. P. BOURDIEU, L. BOLTANSKI et M. DE SAINT-MARTIN, « Les stratégies de reconversion », *Informations sur les sciences sociales, 12*, 5,101.